

Crise économique, contestation des résultats des législatives et couvre-feu : **IBK face à la colère des Maliens !**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 12 MAI 2020

602

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

6^{ème} législature

Le cirque de la rentrée parlementaire



Gestion du Covid-19 au Mali : Patinage chaotique au sommet de l'État



Proclamation des résultats des législatives : Le FSD exige la démission de Manassa et ...



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	6ème législature : Le cirque de la rentrée parlementaire	P.4
Brèves	Rapatriement des Maliens de l'extérieur : Le CSDM dénonce la forfaiture du ministre Tiébilé Dramé	P.12
	Tombouctou : Des tensions après la mort d'un commerçant	P.12
	Tombouctou : L'insécurité persiste	P.13
	Bourem : Baisse des prix	P.13
	Yorosso : Les enseignants reçoivent leurs salaires d'avril	P.13
	Kita : « Timide fréquentation des centres de santé »	P.13
	Diré : Hausse du prix de la glace	P.13
	Armée reconstituée revenue de Kidal : Un pas en avant, dix pas en arrière	P.14
	Réunion de haut niveau : Le ministre Mahamadou Famanta annonce de grandes mesures	P.14
	EDM à Diré : Incendie du principal Groupe électrogène	P.14
	Aide aux femmes vulnérables de Banamba : Don de 40 bœufs	P.15
	Lutte contre le coronavirus à Koutiala : Des kits sanitaires offerts...	P.15
	Interpellation de M. Nouhoum Sarr, président du parti Front africain pour le développement (FAD) : Ses camarades politiques disent ignorer les raisons	P.15
	Dougabougou dans la région de Ségou : Une manifestation géante contre le comportement arbitraire de la société Sukala Sa	P.15
Actualité	Gestion du Covid-19 au Mali : Patinage chaotique au sommet de l'État	P.17
	Crise économique, contestation des résultats des législatives et couvre-feu : IBK face à la colère des Maliens !	P.18
	Lutte contre COVID-19 : Dr Boubou CISSÉ annonce l'allègement du dispositif	P.20
Politique	Paix et réconciliation nationale : Les petits pas du CSA	P.22
	Constance dans la résistance : L'heure du refus d'obéissance a sonné	P.24
	Proclamation des résultats des législatives : Le FSD exige la démission de Manassa et...	P.26
Culture & société	Bob Marley & l'Afrique : Les 11 grandes dates	P.28
	Falea : Le Gankhouran, un masque en voie de disparition	P.29
International	Coronavirus en Afrique : Aucun pays ne doit avoir à choisir entre sauver des vies et rembourser des dettes	P.30
	Covid-19 en Afrique de l'Ouest : La Guinée reste le pays francophone le plus contaminé	P.32
Sport	Le sport malien en deuil : «Pelé » et «Puissant » ne sont plus	P.33
	FIFA : L'IFAB dit oui aux cinq changements par match (Officiel)	P.34



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



6^{ème} législature : Le cirque de la rentrée parlementaire

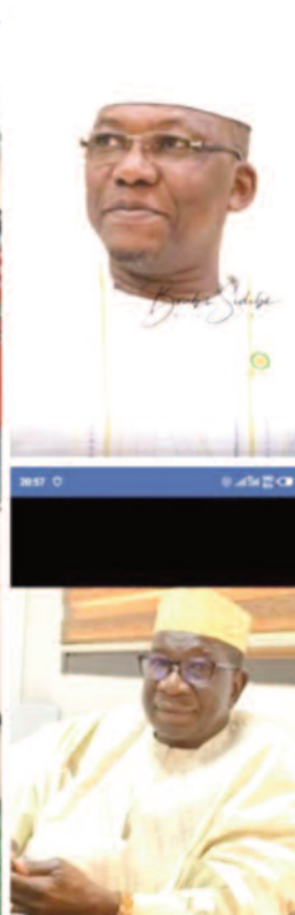
Qui a dit que pendant la période d'état d'urgence sanitaire, en vertu des décisions du Conseil extraordinaire de Défense Nationale que les spectacles notamment avec les shows des humoristes étaient suspendus jusqu'à nouvel ordre ? C'est mal connaître les gouvernants du Mali-Gondwana qui se sont surpassés pour ravir le trophée d'or du meilleur scénariste, humoriste, metteur en scène, acteur ou encore marionnettiste.

D'abord la salle. Pour la première fois de son histoire, une séance inaugurale d'une législature ne s'est pas tenue au siège de l'institution parlementaire, Place de la République au Bagdadji de Bamako. L'Assemblée nationale, il n'y a pas longtemps s'était révélée être un nid à coronavirus. Pas moins de 10 députés et personnel parlementaire de la défunte législature ont été testés positifs ou même sont décédés des suites du Covid-19. Fallait-il affronter le sort ? Est-ce pour cela que les nouveaux « ho-

norables » ont été accueillis ailleurs ? Cela serait un aveu d'impuissance à désinfecter le siège d'une institution de République, ce qui ferait désordre voire polémique. Gageons donc

que les députés seront certainement à Bagdadji demain et retenons qu'ils n'ont été « délocalisés » que pour des raisons purement sécuritaires. De nombreuses associations avaient en effet lancé des appels à manifester pour empêcher des députés « nommés par la Cour constitutionnelle » de siéger. Chacun sait que la très grande cour du Centre International des Conférences de Bamako (CICB) et les grandes artères qui le bordent font de la salle de Conférences elle-même un bunker inexpu-





gnable. Mais la salle tient souvent lieu de salle de spectacles. Ce fût sa vocation hier, lors de la rentrée parlementaire.

Le metteur en scène, IBK, par ailleurs marionnettiste talentueux avait tout réglé à la baguette et à la seconde. C'est un secret de polichinelle qu'il voulait la peau du président sortant du parlement, Isaac Sidibé dont la docilité n'a pas été à la hauteur des attentes. Sa défenestration a été d'autant plus facile qu'il était fortement contesté par ses collègues. Le problème était de savoir qui devrait donc le remplacer. Le fiston national, Karim Keita, lui-même député avait son candidat par ailleurs copain des 1000 coups et exécuter attiré de bases œuvres : Moussa Timbiné député sortant en Commune V qui est aussi la circonscription électorale du président du parti présidentiel Bokary Tréta. Une solide inimitié oppose les deux hommes au point que Timbiné a pu empêcher Tréta d'être candidat député dans la commune. Lequel le lui fit payer cash : Moussa Timbiné est déclaré battu par le ministre de l'Administration territoriale. Mais qu'à cela ne tienne : le dernier mot devrait à Madame le Président de la Cour constitution-

nelle Manassa Danioko grande spécialiste du «manassage» (entendez changements des résultats au cours du 3ème tour) des élections. Moussa Timbiné, qui jusque-là est candidat occulte du président IBK est repêché. Mais les chiffres officiellement retenus par la Cour après de multiples annulations de résultats de bureaux de vote ne lui donnent toujours pas une majorité de voix. Mais peu importe.

Déclaré élu député, Moussa Timbiné pouvait désormais faire acte de candidature à la présidence de l'Assemblée nationale. Mais pour cela, il devait nécessairement passer sous les fourches caudines des primaires du parti car IBK avait demandé à ses ouailles de prendre leurs responsabilités, lui-même étant d'égal partage entre les six candidats annoncés. Son échec fut cuisant et la victoire de Mamadou Diarrassouba, autre candidat, questeur sortant réputé lui aussi proche de IBK, écrasante. Normalement la messe était dite. Mais IBK qui n'avait pas fini de tirer les ficelles avait mis son fils Karim en mission dans le parti et surtout auprès des alliés politiques. Plébiscité dans le parti, Mamadou Diarrassouba eût la plus grande surprise-déception de sa vie :

ceux qui devaient juste prendre acte de la décision du RPM et respecter le fait majoritaire se sont tous retrouvés avec son rival. Il comprend, entre en rébellion et maintient sa candidature jusque dans la salle préférant tomber les armes à la main. Les humoristes versaient dans le tragi-comique et il fallait éviter le jeu de massacre qui n'était prévu dans le scénario.

Le secrétaire général du parti, Baber Gano député nouvellement élu demande alors une suspension de séance et annonce à la reprise « **Vous avez constaté qu'en notre sein qu'il y a eu deux candidatures à savoir la candidature de l'honorable Mamadou Diarrassouba et celle de l'honorable Moussa Timbiné ; tous deux membres du bureau politique du rassemblement pour le Mali. A la suite de notre concertation, nous avons pu obtenir de l'honorable Mamadou Diarrassouba avec son consentement, le retrait de sa candidature. Nous demandons à l'ensemble des députés du RPM de se reconnaître dans la candidature de l'honorable Moussa Timbiné. Il est l'unique choix du RPM et il est l'unique choix de la majorité présidentielle** ». Fin de partie pour Mamadou Diarrassouba qui conservera sans doute son poste de premier questeur.

Le cirque pouvait continuer mais avec moins de peur pour les différents acrobates. En effet, toujours dans les jeux de couloirs, de nombreux acteurs avaient renoncé à monter sur scène. Parmi eux, Marimantia Diarra, député Adema qui avait fait acte de candidature au sein de son parti. A-t-il renoncé contre la promesse de la première vice-présidence ? Si oui le poste serait pour lui ou pour son parti car il lui faudrait ferrailler avec le revenant Assarid Ag Imbarkawane qui a déjà occupé et à plusieurs reprises ce poste et qui surtout est reconnu être fin connaisseur des arcanes parlementaires.

Une autre candidature ravalée est celle du Président du parti ADP- MALIBA Aliou Boubacar Diallo, arrivé troisième à la dernière élection présidentielle, qui voulait disputer à Soumaila Cissé le leadership de l'opposition parlementaire. Ses résultats décevants voire catastrophiques, avec 6 députés contre plus d'une dizaine achetée au cours de la précédente législature ne l'avait pas a priori découragé. Il n'a renoncé au projet que parce qu'il



n'a pu rencontrer IBK qu'il souhaitait voir l'adouber.

Moussa Mara, au prix de contorsions littéraires avait développé une théorie du « grand rassemblement » autour du président de la République sans aucune considération d'appartenance partisane ou de fracture majorité-opposition. Il finit par abattre ses cartes en faisant acte de candidature au perchoir. Mal lui en a pris avec son score dérisoire (8 voix) qui ne sied pas à un ancien premier ministre.

Mais force est de reconnaître que Moussa Mara, face à la défaillance de l'URD a sauvé le pluralisme au parlement. En effet le positionnement du 3ème parti à l'Assemblée nationale qui revendique l'opposition. Mais comment croire à ce positionnement si une bonne part des députés de ce parti ont été élus sur des listes communes avec la majorité, ne présente pas de candidat même symboliquement à la présidence de l'Assemblée nationale et finalement vote pour le candidat du parti

majoritaire. Un tel comportement discrédite la classe politique en général et l'opposition en particulier.

Avant que les rideaux ne soient définitivement baissés, le président élu a remercié l'ensemble des députés pour leur soutien. Il a par ailleurs demandé aux honorables de jouer pleinement leur rôle de parlementaire.

Fin de spectacle.

■ **Moctar SOW**



Ammy Baba Cisse

Le peuple prend 2000 pour voter, les députés encaissent des millions pour élire.

J'ai vu des maliens prendre de l'argent pour voter, ils sont indignés de voir leurs élus se faire acheter.

Un vote relève beaucoup plus de la moralité des électeurs que d'un parti politique.

Si le Mali est stable pourquoi la Minusma est là ? Dire que Clément Dembélé a appelé à la déstabilisation des institutions

Il y a 13 députés de moins au CICB pour la bataille du perchoir.

Tous ceux qui se sont sacrifiés pour IBK seront sacrifiés par le même IBK. La trahison d'un pays et d'un peuple se payent cash.

Le Mali continue d'être humilié. L'armée reconstituée et escortée pour Kidal a été renvoyée pour Gao.

Si l'honorable Moussa Mara veut accéder plus haut en politique, il ne doit pas réagir ou assigner à chaque fois.

Renouveau TV déploie ses ailes sur Canal sat au 234. Félicitations à Issa Kaba et Oumar Barou Sidibé

Mamadou Diarrassouba aimerait que la nouvelle assemblée fasse des propositions de lois visant à améliorer les conditions des maliens et de la bonne gouvernance.



Mikado FM

Moussa Timbiné, nouveau Président de l'Assemblée Nationale du Mali

Moussa Timbiné a été élu ce lundi Président de l'Assemblée nationale avec 134 voix pour face à Moussa Mara 8. Bulletins nuls 03. 02 absents (Mohamed Ag Intalla et Soumaila Cissé).

Moussa Timbiné, originaire de Bandiagara, élu en commune V a été choisi par ses pairs pour occuper le perchoir de la nouvelle législature. Malgré une victoire contestée lors des résultats des législatives, c'est une consécration pour ce cadre du rassemblement pour le Mali, par ailleurs président de la jeunesse du RPM depuis 2004, ancien maire adjoint en commune V. Jusqu'à son élection, il était 1er vice président de l'Assemblée nationale sortante. Il en est désormais le président pour 5 ans et devient l'une des trois personnalités de l'État au Mali.



Comité international de la Croix-Rouge

« Il ne participait pas aux affrontements mais il a été attaqué sur la route. Certains pensent que nous devrions le venger, mais ça ne le ramènerait pas. Si la paix revient, je pardonnerai. J'ai perdu mon fils unique, mais je suis prêt à faire la paix ».



CICR

M. Nouhoum Togo - Officiel

"Chaque peuple a les dirigeants qu'il mérite."

Lorsque les politiques ne sont plus motivés par la conviction, la patrie perd sa valeur, et le peuple ses espoirs.



Justicier Du Peuple

En tout cas, avec seulement 04 députés, Mara n'a pas rejoint le rang des vendus. Il est vraiment audacieux



Moussa MARA mérite amplement le titre de chef de file de l'opposition politique.

Justice Mali Justice

Tout est une question de destin. L'homme propose Dieu dispose.



IBK a toujours laissé tomber ses soutiens après Diarassouba à qui le tour?

Modibo Macalou

La médiocrité gouverne beaucoup d'institutions et beaucoup de Pays. Hélas les compétants sont sur les bancs de touche.

Au Mali c'est la suprématie et le règne des médiocres au détriment des plus compétents et des plus méritants et cela dans tous les domaines. L'élite est mise à côté et la promotion des lèches bottes est assurée partout assemblée nationales, justice, armée, secteur privé.



Nous demandons à Dieu de sauver le Mali des griffes de ce réseau mafieux et machiavélique sans violence

Nidal Abou

Voici un autre monument de la presse sportive Malienne, Papa Oumar Diop, je ne sais s'il a été décoré, tel n'est pas le cas il est temps du moment qu'il vie.



Malick Konate



Ensemble pour sauver des vies.

Le Collectif Riposte 223 Covid-19 lutte contre le Covid 19 dans les structures sanitaires depuis le début de la pandémie.

Si vous souhaitez apporter votre soutien (financier, nature, logistique etc.), votre aide sera encore grandement appréciée pour la suite de cette bataille...

Le Collectif s'engage à vous faire un compte rendu journalier.

Pour tout renseignement ou toute contribution Orange Money : (+223) 79 19 89 89 / 77 28 65 54 / 72 97 66 62 / 70 00 64 64

Via Western Union au nom de Raki Thiam

Merci d'avance de votre générosité !!!

#StopCovid19 #Covid19 #Mali

Guimba Makalou



Hontez aux élus députés de l'urd,vous avez voté pour la MAJORITE, désormais votre statut de l'opposition est nul et non avvenu.

Nia Dialla Keita



L'élection de Moussa Timbiné : Une très grande surprise. Mais, pour bien comprendre, c'est la décision d'IBK, après que le BPN-RPM ait décidé Diarassouba.

Liyang Zhu



La FEBAK, centre d'Expo intle de Bamako, vient d'être transformée en hôpital de campagne. Bravo

à la vision d'anticipation du gouvernement malien. Bravo aux entreprises chinoises qui ont financé les 400 lits professionnels. Nouveau fruit de coopération amicale sino-malienne.



L'ESSOR

Présidence AN. Après concertation, Diarassouba a retiré sa candidature. (Officiel)



Fansé Coulibaly

Nos félicitations à Mr Moussa Mara pour son courage ! Yelema, le seul Parti de l'opposition à l'Assemblée Nationale du Mali!



Aboubacar Sidick Fomba

Communiqué du parti ADEPM suite à des informations sur Africa_kibaru . Le parti ADEPM a vu le nom de son président



sur une liste ou figure le nom de plusieurs leaders politiques et religieux faisant savoir qu'il est sur écoute téléphone et de surveillance policière .

Le parti ADEPM met en garde le gouvernement de la République du Mali contre toute tentative d'arrestation de leur président et surtout tient le gouvernement responsable de tout ce qui arrivera à leur président sous le mandat de Ibk.

Le parti ADEPM invite toutes les sections , sous sections et les associations de soutien au parti ADEPM et à son président de rester mobiliser pour la circonstance.

Le parti ADEPM informe la presse nationale et internationale de la tenue d'une conférence de presse sur la situation politique, sécuritaire , sanitaire et économique du Mali dans la semaine à venir.

Le parti outre informe l'opinion nationale et internationale que leur président se porte bien et reste imperturbable , serein et engagé pour la cause de notre pays , le Mali.

Bamako le 11 Mai 2020

Le secrétaire général

Bandiougou Soumaoro

Allaye Guindo



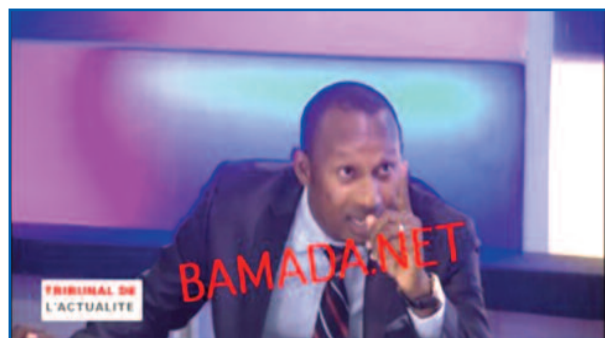
En lui, l'esprit du tournant générationnel se manifeste, félicitations à l'Honorable Moussa Tembè, élu par ses pairs Président du parlement Malien pour cette 6 ème législature. Un nouveau vent souffle pour la jeunesse malienne.



Maliweb Infos



Interpellation de M. Nouhoum Sarr, président du parti Front africain pour le développement (FAD) : ses camarades politiques disent ignorer les raisons



Samerou Diallo



Résultats de l'Élection du président de l'assemblée nationale du #Mali :

- 8 Voix pour Moussa MARA
- 3 bulletins nuls
- 2 absent

- 134 députés ont voté pour Moussa Timbine
Il faut noter que le député Diarrassouba a désisté en faveur de Timbine



Hadi Niangadou

DEMENTI : Je suis étonné de voir sur les réseaux sociaux que je suis désigné premier vice président du bureau de l'Assemblée Nationale .

A cet effet, je tiens à démentir avec rigueur ces fausses informations me concernant.

Au moment où je vous parle, je peux vous rassurer que les membres du nouveau bureau de la 6^{ème} législature de l'Assemblée Nationale ne sont toujours pas désignés.

Seul le président de cette 6^{ème} législature a été élu ce matin lors d'un vote au CICB de Bamako

Je compte sur la bonne compréhension de l'opinion nationale.
Honorable Hadi Niangadou



Gouvernement du Mali

Coopération MALI-Emirats Arabe Unis | RAPATRIEMENT | #COVID-19 #CORONAVIRUS

En marge du rapatriement des 70 maliens qui étaient jusque-là bloqués aux Émirats Arabes Unis et conformément à l'annonce faite par le Premier ministre Dr Boubou Cissé, dans son allocution, le Boeing 787 en provenance des Emirats Arabes Unis a atterri à l'aéroport international Président Modibo KEITA SENOU avec à son bord, 10 tonnes de matériels sanitaires dont 5 000 kits de test, 300.000 gants, 32.000 couvres chaussures, 20.000 masques chirurgicaux, 6000 hydrogels, 600 lingettes... offerts par le Prince Héritier des E.A.U, Cheick Mohamed Bin Zayed.

Ce don a été réceptionné par le ministre des transports et de la mobilité urbaine, M. Ibrahima Abdoul Ly
Reportage ORTM 1



Adama Sogodogo

La plateforme MALI IBK félicite le nouveau Président élu de l'Assemblée Nationale du Mali, l'honorable Moussa Timbiné.



Président de l'Assemblée Nationale du Mali : c'est terminé. Place au nouveau PM. IBK aura-t-il encore le dernier mot ?

Bina Sogoba

Fraîchement élu Président de l'Assemblée Nationale du Mali et devient la deuxième personnalité du pays. Honorable Moussa Timbiné fut secrétaire parlementaire puis Premier Vice-président. Il a été élu avec 134 voix. Bagadadji2020.



Bennchico Savadogo

Vraiment il faut que les cours reprennent.
Mon neveu dit que la femelle de PAPAYER c'est MAMANYER.
Ouvrez vite les écoles.



Imaginez un instant un Elhadj Djimé Kanté à l'hémicycle avec les dents en désordre, il va passer son temps corriger les gens quelqu'un que sa bouche porte pas caleçon

Elhadj Djimé Kanté

On court matin, midi et soir toute sa vie derrière des choses qu'on peut perdre en un clin d'œil. Dans la vie, rien n'est définitivement acquis. Soyons humbles !



Baba Boubacar Keita

Toutes mes félicitations , camarade Honorable Moussa Timbiné .Que Dieu accompagne tes pas pour le Mali . Saches désormais que tu es une personne ordinaire mise dans une situation extraordinaire. Sois un homme d'encemencement .Confond toi aux peuples multicolors du



Mali . Désormais tu es de toutes les ethnies du Mali, tu es riche et pauvre, tu es commerçants et consommateurs, tu es jeune et vieux, tu es homme et femme . Tu es villageois et stadain .Tu es patron et employé. Tu es le tout Mali . Mets le peuple malien au dessus de tout .Aie un seul agenda , celui du peuple malien . Que Dieu accompagne tes pas pour le Mali et les maliens.



Mahamadou Touré

L'absence de Soumeila Cisse est devenue un handicap pour le parti URD, ils courent tous vers la majorité pour le management.
Triste



Samba Bling Tamega

Ayiwa !!!
Et si la candidature de Mara était comme l'élection présidentielle entre Alpha et Diaby



Lagare Mo-Max

URD rejoins la majorité présidentielle
Gaye Coulibaly, tu es ou



Moussa Sey Diallo

Le président Soumaila Cissé n'aurait jamais accepté une telle conduite. L'URD dans la trahison.



Larmes des pauvres

Les premières conclusions (alliance politique) que nous devons tirer de ces législatives est qu'il n'existe plus une opposition politique au #Mali. Le président @IBK_PRMALI doit immédiatement bloquer les 500 millions attribués à l'opposition.



JournalduMali

#Mali #Bamako #Covid #Aide #Chine Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, le parc des expositions de Bamako transformé en hôpital de campagne. D'une capacité de 400 lits offerts par des entreprises chinoises, le site a été aménagé par le ministère de la Santé.



Idriss Deby Itno

J'ai appris avec une vive émotion la mort de trois soldats tchadiens dans l'explosion d'une mine au Mali. J'adresse mes condoléances aux familles des victimes. Mes vœux de prompt rétablissement aux 4 soldats blessés. Je réitère notre engagement à vaincre le péril terroriste



mountagatall

Respect et reconnaissance Monsieur le Président!



Le Parisien

[DIRECT] Le président malgache Andry Rajoelina a balayé les critiques sur l'efficacité et les dangers de la potion qu'il vante comme un remède contre le Covid-19, en dénonçant une attitude condescendante envers la médecine africaine > <http://leparisien.fr/societe/corona>



WESTERN UNION

WU

MONEY TRANSFER

Rapatriement des Maliens de l'extérieur : Le CSDM dénonce la forfaiture du ministre Tiébilé Dramé



Avec la crise sanitaire due au COVID-19 qui secoue présentement le monde entier, beaucoup de Maliens établis à l'extérieur restent bloqués dans leurs pays d'accueil, incapables de rentrer chez eux.

Conscient du calvaire qu'ils traversent en ces moments, le Conseil supérieur de la diaspora malienne (CSDM), a démarché le ministère des Maliens de l'extérieur pour faire le point. Ainsi, vu l'urgence de la situation, le ministre Amadou Koïta s'est empressé de l'exposer au Conseil des ministres du mercredi dernier.

Suite à l'exposé du ministre Koïta, le président de la République a instruit au Premier ministre de prendre toutes les dispositions utiles pour ramener nos compatriotes au bercail. Le Chef du Gouvernement a aussitôt débloqué une somme importante à cet effet.

Mais, à la surprise générale du CSDM, la commission mise en place par le biais du ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, a volontairement et délibérément demandé à nos compatriotes établis au Maroc de payer un montant, pour la circonstance. Cette demande a été faite par l'Ambassade du Mali à Rabat, à travers un communiqué datant du 05 mai 2020. Il est ainsi libellé: «Dans le cadre des mesures prises par le Gouvernement du Mali pour le rapatriement des compatriotes bloqués au Maroc, il est envisagé l'affrètement d'un avion pour un vol spécial Tunis-Casablanca-Bamako, le dimanche 10 mai 2020, avec la compagnie aérienne Tunis air ».

Tombouctou : Des tensions après la mort d'un commerçant



C'est arrivé le mercredi 6 mai dernier, à Tombouctou-ville. Des individus armés non identifiés ont tiré sur un riche opérateur économique du nom de Mohamed Ibrahim Ag Eljoumat alias HAMBÀ. Il était à son domicile lorsque les assaillants ont fait irruption chez lui. Il a succombé à ses blessures quelques minutes après avoir été évacué à l'hôpital. Contrairement à ce qu'ont évoqué certaines sources, son véhicule n'a pas été emporté.

A noter que le même jour, un véhicule de la Direction régionale de la santé de Tombouctou a été enlevé avec à bord des techniciens de laboratoire se rendant au niveau de l'aéroport à la Minusma pour des prélèvements dans le cadre du Covid-19. Les agents se portent bien et poursuivent leur mission. La poursuite engagée par les FAMA a permis de restituer le véhicule de la DRS. Un blessé a été déploré lors des échanges de tirs entre l'armée et les assaillants qui avaient emporté le véhicule de la DRS.

Cette recrudescence de l'insécurité à Tombouctou a causé un soulèvement des jeunes qui entendaient protester contre cette situation.

Dans le même communiqué, la représentation diplomatique, dans l'intention d'escroquer ces Maliens en détresse, pour lesquels il réside à Rabat, dira que : « le transport sera assuré moyennant le paiement d'un montant forfaitaire de cinq mille deux cent trente (5.230) dirhams marocains par passager, ou son équivalent en FCFA à Bamako, à verser à l'Agence de voyage Sutguru ».

C'est fort de cette attitude indigne que le président du CSDM, Mohamed Chérif Haidara, à travers une vidéo postée sur les réseaux sociaux, a dénoncé avec véhémence le comportement de cette autorité du pays. Dans cette même vidéo, Haidara déplore l'attitude inacceptable de la Commission mise en place pour statuer sur le sort de nos compatriotes, présentement en difficultés. Il interpelle le Président de la République en ces propos : « C'est regrettable et inacceptable de faire payer une somme à des personnes qui sont déjà en souffrance ». Avant de demander à ces Maliens vivant au Maroc et qui se trouvent dans cette situation de ne rien payer.

D'après le président du CSDM, ils sont plus de 170 Maliens établis au Maroc. Parmi ces compatriotes, il y a plus de 500 étudiants pour qui, le CSDM avait plaidé pour l'envoi d'un million d'euros.

■ Ki-Zerbo

Tombouctou : L'insécurité persiste



Dans la région de Tombouctou, les forces armées maliennes FAMA ont repoussé, le mardi 5 mai 2020, une attaque des groupes armés terroristes à Goundam à la sortie vers Tombouctou. Bilan : un soldat blessé, une moto et un pistolet mitrailleur récupérés. Au même moment, des individus armés non identifiés ont enlevé le préfet de Rharous et trois autres personnes, alors qu'ils revenaient de Tombouctou. Les trois personnes ont été libérées, mais le préfet est toujours retenu par ses ravisseurs. Dans le centre du pays, dans la région de Mopti, le pont de songho reliant la ville de Sévaré à celle de Bandiagara a été de nouveau saboté par des individus armés.

Bourem : Baisse des prix



A Bourem, l'Association des Femmes de Kalani fait le bonheur de la population en fournissant des légumes en toutes périodes. En ce mois de ramadan, ces femmes revendent à bas prix leurs produits aux jeûneurs. A travers cette activité elles subviennent à leurs besoins.

Diré : Hausse du prix de la glace

Grogne de la population de Diré contre la hausse du prix de la glace. En cette période de forte chaleur et de carême, l'unité qui était vendue à 50 F est cédée aujourd'hui dans la ville à 250F. Les habitants dénoncent l'augmentation du prix de ce produit indispensable en ce moment. La plupart des vendeurs de glace s'approvisionnent depuis Goundam à 35 km de la ville. Selon eux, la hausse du prix de la glace s'explique par la récurrence des coupures d'électricité et la forte demande.

Yorosso : Les enseignants reçoivent leurs salaires d'avril



Un soulagement pour les enseignants du cercle de Yorosso. Ils ont reçu, la semaine dernière, leurs salaires du mois d'Avril, après deux mois de grèves. Ce paiement intervient à un moment où les dépenses se multiplient avec le mois de ramadan et la fête de l'Aïd El Fitr qui s'annonce.

Kita : « Timide fréquentation des centres de santé »



La fréquentation timide des centres de santé par les populations » était au centre des préoccupations des autorités socio sanitaires de Kita. Elles l'ont fait savoir lors d'une journée d'échanges sur le Covid-19 et la vaccination de routine tenue la semaine dernière dans la localité. Selon un responsable du service local du développement social et de l'économie solidaire, il s'agissait de sensibiliser les populations à fréquenter les structures sanitaires pour leur santé. La journée a été initiée par la Fédération locale des associations de santé communautaire.



Armée reconstituée revenue de Kidal : Un pas en avant, dix pas en arrière



A peine annoncé le départ de la troisième compagnie des FAR a Kidal, la CMA s'impose pour ne pas accepter leur entrée dans la capitale de l'Adrar des Ifoghass. Ce refus a été annoncé par l'instance politico-militaire chargée de l'exécution de l'Accord pour la paix issu du processus d'Alger à savoir la CTS. La CMA a rejeté catégoriquement l'entrée de la compagnie à Kidal sous l'œil des partenaires internationaux à savoir la MINUSMA et Barhkane qui se sont engagés à accompagner le Mali pour l'intégrité du territoire national.

Il est temps que les plus hautes autorités du Mali s'engagent à respecter leur serment qui est : « je jure devant le peuple de préserver la souveraineté du pays ».

Où est passé l'accord de Pau entre le président français et ses homologues du G5 Sahel ? Où sont les engagements pris depuis 2015 ?

Le temps de la vérité a sonné. Toutes ses structures doivent être dissoutes et que le gouvernement du Mali prenne ses responsabilités.

Dès l'arrivée des FAR à Kidal, on rencontre des désertions avec armes tel est la cas du Bataillon FAR de Kidal. Un premier élément de la CMA a déserté avec un AK 47. A peine quelques semaines, d'autres éléments de la CMA se sont enfuis avec 2 AK47 et une arme collective PKM et toutes ses munitions. Aucun responsable de la CMA n'a bronché pour demander la restitution de ses armes.

Ce refus annoncé par l'instance politico-militaire de la CMA soutenue par le Gouvernement français constitue un déni de souveraineté à l'Etat Malien. Les sanctions verbales ne font ni chaud ni froid à la CMA. A quoi sert l'élection des soi-disant Députés de la CMA à l'Assemblée Nationale du Mali ?

■ M. Touré

Réunion de haut niveau : Le ministre Mahamadou Famanta annonce de grandes mesures



La salle de réunion du département de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique, a servi de cadre à une importante réunion entre le ministre Mahamadou Famanta et des responsables des structures de l'éducation, le vendredi 09 mai 2020. Il s'agissait pour les acteurs de l'éducation de faire le point de la mise en œuvre des activités. Le ministre Famanta qui a présidé la rencontre, en a profité pour donner des instructions en vue de renforcer le processus en cours.

Avec la bonne appréciation qu'il a eue de l'état d'évolution du dispositif en place, avec un total de 161 ressources vidéos et de 488 ressources radio disponibles, le ministre n'a pas manqué de féliciter ses cadres pour le travail effectué, en si peu de temps. Il a en outre profité pour donner des orientations dans le but d'améliorer le processus de la formation à distance. Il a notamment mis l'accent sur la nécessité d'activer la communication autour des activités à mener ainsi que le renforcement des capacités des enseignants en matière des cours en ligne.

En rappel, le ministre a appelé les responsables à la plus grande mobilisation autour de l'initiative d'autant qu'il est persuadé que la Formation à distance est appelée à s'installer dans nos mœurs d'éducation et de formation. (...)

■ Gaoussou TANGARA

EDM à Diré : Incendie du principal Groupe électrogène

A Diré, région de Tombouctou, le principal Groupe électrogène qui alimente la ville en électricité a pris feu, le 5 mai 2020, aux environs de 4 heures du matin. Selon des sources locales, l'incendie a été maîtrisé grâce à une forte mobilisation des populations. « Il n'y a eu aucune perte en vie humaine ni de blessé, mais d'importants dégâts matériels ont été enregistrés », rapportent les mêmes sources. Pour l'instant, on ignore les causes de l'incendie.



Aide aux femmes vulnérables de Banamba : Don de 40 bœufs



Plus de 9 millions de francs CFA, c'est la valeur de 40 bœufs remis, le mardi dernier, à une vingtaine de femmes vulnérables du cercle de Banamba. Ces femmes viennent des communes de Kiban, Madina Sacko, Benkadi et Toukoroba. Cette initiative vise à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des femmes. Elle est de l'ONG ADRA MALI à travers son projet SEWA.

Dougabougou dans la région de Ségou : Une manifestation géante contre le comportement arbitraire de la société Sukala Sa



Selon nos informations, une grande manifestation vient d'être provoquée à Dougabougou dans la région de Ségou. «Nous voulons montrer notre mécontentement, parce que la partie chinoise vient de relever le directeur général adjoint (DGA) M. Moulaye HAIDARA de son poste. Nous, les populations de dougabougou dénonçons ce comportement arbitraire de la part des chinois. Moulaye est le seul cadre de cette société qui nous aide dans plusieurs cadres sociaux. Donc aujourd'hui, nous dénonçons ces licenciements abusifs dans cette usine. Franchement, Moulaye est bien et il nous a rendu beaucoup de service surtout sur le plan social », a-t-il témoigné, un jeune depuis Dougabougou à croissance africaine et nous avons essayé de joindre la partie chinoise sans succès.

La société Sukala est devenue un véritable enfer pour les employés y travaillent. Cette société sucrière est dirigée par des cadres aux allures d'esclavagistes qui infligent un traitement inhumain aux travailleurs. Une situation qui interpelle les autorités maliennes et surtout les défenseurs des droits de l'homme.

Lutte contre le coronavirus à Koutiala : Des kits sanitaires offerts...



2 millions de F CFA, c'est la valeur des kits sanitaires offerts, le lundi 4 mai 2020, par les ressortissants de Koutiala en France au Centre de santé de référence et aux mosquées de la localité. Le don est composé de 50 kits de lavage de mains, 100 cartons de savon et plus de 2000 bavettes. Selon les donateurs, il s'agit pour eux, de contribuer à la prévention et à la lutte contre la maladie à coronavirus dans la capitale de « l'or blanc ».

Interpellation de M. Nouhoum Sarr, président du parti Front africain pour le développement (FAD) : Ses camarades politiques disent ignorer les raisons

Le bureau politique national du parti FAD informe l'opinion nationale et internationale de l'interpellation de Monsieur Nouhoum SARR, Président du parti, par la Brigade d'Investigation Judiciaire ce lundi 11 mai 2020 vers 8h 45 mn à son domicile.

Le FAD ignore à présent les raisons de cette interpellation et ose croire que le président Nouhoum SARR ne sera pas victime de ses opinions politiques et qu'il rentrera à la maison.

Bamako, le 11 mai 2020.

Secrétaire Administratif
Oumar Tientigui DEMBÉLÉ

A l'issue de nos investigations nous sommes parvenus à un constat amer: les travailleurs de Sukala sont ceux qui subissent le plus mauvais traitement au Mali. A Sukala les travailleurs ne sont pas seulement payés au rabais, mais c'est également une société où le droit d'expression est banni. Les travailleurs maliens, à l'exception des Chinois, y sont muselés et maltraités. C'est aussi une boîte où le travailleur doit accepter de subir sans se plaindre pour espérer y rester. Il nous est revenu également que le travailleur qui ouvre la bouche pour réclamer un quelconque droit est simplement licencié, sans motif et sans droit.

Promo Box Wifi 4G



Jusqu'à 32 appareils
connectés en simultané

15 Go
offerts



-50%
sur les frais de
la Box



Jusqu' au 31 mai 2020

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de **9 500 FCFA/mois**
avec des forfaits allant **jusqu'à 100 Go***

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official



Gestion du Covid-19 au Mali : Patinage chaotique au sommet de l'État

Piloter à vue sans plan de vol se conjugue avec la cacophonie entre les deux têtes de l'exécutif qui se font la passe sans se trouver. Des décisions qui ne vont pas dans le bon sens. On nage.

La capacité à décevoir de IBK est sans limites. Lorsque nous avons appris qu'il avait convoqué une session extraordinaire du Conseil Supérieur de Défense Nationale (CSDN) pour le 8 mai, nous nous sommes mis à rêver d'une lucidité retrouvée au sommet de l'État. Nous avons osé croire que la Cour constitutionnelle (CC) allait être mise les rails. Car, suite aux très désastreux premier, deuxième et « troisième tour » d'une législative qui ne pouvait que plonger le pays dans l'apocalypse, les maliens s'étaient soulevés contre les abus outranciers successifs. Aucun des deux premiers tours ne s'était déroulé dans les règles de l'art. Et le « troisième tour » fut un désastre ahurissant. Un braconnage électoral sans précédent.

Car Manassa DANIOKO, président de la Cour Constitutionnelle, n'a pas déçu les attentes. On redoutait le pire et ses conséquences et on a eu le pire et ses conséquences ; un pays à feu et à sang. En effet, elle a « désélu » des

candidats déclarés élus et a repêché les candidats déclarés éliminés et par les urnes et proclamation du ministère de l'Administration territoriale. Le tout pour satisfaire des intérêts particuliers.

Simple « erreurs matérielles »

La Cour a aussi commis des « erreurs matériels » dans la lecture des résultats du second tour. Ainsi, des candidats qui avaient déjà accepté leurs défaites furent déclarés élus. Par erreur de lecture. D'autres qui étaient élus ont été éliminés par les mêmes lectures. Face à cette situation inédite, tout le monde s'est dit : « Bof, c'est juste une erreur matérielle, elle va se rectifier ». Mais il n'en fut rien : les erreurs étaient préméditées !

Et au finish, on a appris qu'une fois que Manassa DANIOKO a déclaré un candidat élu par erreur, il était élu. Que c'était sans recours. On n'y croyait pas bien sûr. Jusqu'au jour où

nous avons vu ces députés « élus par erreur » de lecture avec leur macaron, écharpe et autres.

C'est ainsi que ce « troisième tour » a basculé le Mali dans le chaos du feu et du sang. La presse et les réseaux sociaux en ont suffisamment rendu compte pour revenir dessus. Tous les regards furent alors tournés vers Koulouba.

La montagne a accouché d'une souris

Une réaction était attendue. Elle vint sous la forme d'une annonce, celle d'une session extraordinaire du CSDN (Conseil Supérieur de Défense Nationale) pour le 8 mai à 15h. En fin de journée de ce 8, et pour notre grande déception, IBK nous a appris qu'il s'agissait de revoir les mesures d'accompagnement du Covid-19. Sidérant. Ainsi, il ignore le séisme provoqué par les législatives.

Il a aussi souligné l'importance du port du masque en indiquant que si un masque par malien était insuffisant, il fallait multiplier le nombre par 2 ou 3 et qu'il allait s'y employer : un mois après avoir promis des masques à tout Mali. Promesse non tenue à ce jour. Tout le Mali en fût déçu, car le blackout fut total sur les législatives.

Le lendemain, samedi 9, c'est le premier ministre qui apparut pour dire que le CSDN s'était réuni « avec pour seul ordre du jour : le point sur la Pandémie du Covid-19 dans notre pays » (IBK avait parlé de mesures d'accompagnement). Il ajouta qu'après « une évaluation ri-

goureuse (...) », le CSDN a décidé du « port obligatoire du masque dans les espaces publics », de la fermeture des écoles jusqu'au 2 juin et la levée du couvre-feu. Levée de couvre-feu utilisée comme bon-bon pour amadouer les populations. A noter que sur ce dernier point, on ne sait pas pourquoi, du point de vue sanitaire, le couvre-feu a été imposé et pourquoi il a été levé.

Port de masque obligatoire dans un pays sans masques

En ce qui concerne le port du masque, IBK a toujours insisté sur son importance. Mais il n'a jamais parlé de le rendre obligatoire ; y compris dans son intervention du 8 dernier. Or, le PM nous révélera, le 9, que le CDN avait décidé la veille, 8, du caractère obligatoire du port du masque. Il y eut donc un hiatus entre les propos du premier sur le sujet le 8 et le speech du PM le 9. Cacophonie perfide !

Le port du masque est donc rendu obligatoire dans un pays en manque criard de masques. La question est donc : quel va être le sort des millions de maliens sans masques ? Seront-ils obligés de s'auto confiner chez eux ? Et quel sera le sort (punition) de ceux qui sortiront sans masques ? Et qu'elle sera l'autorité qui sera chargée de veiller sur le respect du port obligatoire du masque ?

La police ? Celle-là même qui a eu maille à partir avec les populations concernant le couvre-feu ? Cette même police contre laquelle les populations ont applaudi la Garde nationale ? Si oui, on n'aura fait que déplacer le problème : de la nuit et du couvre-feu au jour et au masque. Car, inonder les rues de policiers pour arrêter les contrevenants au port du masque à Bamako, c'est provoquer d'autres troubles. Cela pourrait dégénérer facilement. Il fallait d'abord inonder le pays de masque, habituer les gens à le porter et ensuite le rendre son port obligatoire. On n'a pas besoin de sortir du MIT ou Harvard pour le comprendre.

■ Amadou TALL

Crise économique, contestation des résultats des législatives et couvre-feu : IBK face à la colère des Maliens !



Les Maliens n'en démordent pas ! Contre les résultats des législatives, les coupures intempestives de l'électricité, le couvre-feu (dont le premier ministre a finalement annoncé la levée), les manifestations se multiplient un peu partout à travers la ville de Bamako. Les Régions de Kayes, Sikasso, Koulikoro, Bougouni ont, à leur tour, aussi enregistré des manifestations. Cette colère exprime avant tout un ras-le-bol généralisé. La situation actuelle est le résultat d'un pilotage à vue. Rien d'étonnant, lorsqu'on arrive au pouvoir sans programme de gouvernement bien ficelé, sans une grande ambition pour son pays et sans vision claire des réalités du pays. Faut-il s'attendre à des miracles ? La réponse est Non. Voilà une triste réalité : celle du Mali d'aujourd'hui.

Cela fait près d'une semaine que, presque quotidiennement, des manifestations essentiellement nocturnes se déroulent à Bamako

et dans certaines villes de l'Intérieur. Les manifestants entendent exprimer leur colère contre, entre autres, le couvre-feu, les résultats des législatives, les coupures intempestives de l'électricité...

Une colère populaire

Cette fois-ci encore, les Maliens scandent qu'ils en ont assez. Ils sont, une nouvelle fois, dans la rue pour exprimer leur colère. Mais, comme les fois précédentes, les manifestations ont été ponctuées des actes de violences. Gaz lacrymogènes, jets de pierres, pneus enflammés sur les voies goudronnées, blocage et barricade des routes, face à face avec la police, sont autant d'actes posés par les citoyens pour dire non au couvre-feu. Des contestataires mobilisés un peu partout à travers la ville scandaient : « On en a marre du couvre-feu ! », « On meurt de faim ou on meurt

de coronavirus !». «À bas le couvre-feu, on sort pian !». Drissa, un jeune homme d'une vingtaine d'années révolues, se plaignait du couvre-feu et des incessants délestages du courant électrique. Selon lui, les coupures intempestives de l'électricité l'auraient poussé avec ses camarades à se révolter et à braver l'interdiction.

La tension était palpable entre manifestants et forces de l'ordre. «Les Policiers ne devraient pas nous museler comme ça : ils ne peuvent pas utiliser l'argent de nos taxes pour acheter des armes et nous tirer dessus», déplore un manifestant. En guise de représailles, plusieurs symboles de l'Erat ont été attaqués à plusieurs endroits.

Sur les réseaux sociaux, dans des vidéos partagées largement, on peut voir des manifestants scander des slogans dénonçant les délestages de l'EDM-SA en cette période de canicules. En plus de la capitale, les Régions de Kayes, Sikasso, Bougouni et Koutiala ont aussi enregistré des manifestations.

La proclamation des résultats définitifs des élections législatives par la Cour Constitutionnelle est l'autre facteur déclencheur de l'ire des manifestants. Ainsi, plusieurs partis politiques qui avaient été donnés pour gagnants par les résultats provisoires, proclamés, il y a quelques jours, par le Ministère de l'Administration Territoriale se sont vus retirer leur victoire par la Cour Constitutionnelle au profit des proches du pouvoir. Ce qui a attisé la colère de leurs partisans qui sont aussitôt sortis pour contester ces résultats réclamant la vérité des urnes. Ainsi, de Bamako à Kayes, en passant par Sikasso et Sévaré (Région de Mopti), les manifestants dénoncent les différences entre les résultats provisoires annoncés par le Mi-

nistère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, un des trois organes en charge de l'organisation du scrutin et ceux publiés par la Cour constitutionnelle ».

A Sikasso, la situation a dégénéré avec des affrontements très violents entre manifestants et forces de l'ordre faisant plusieurs blessés...

Une économie à vau-l'eau

Le Mali est cristallisé dans une situation économique désastreuse. La majorité de la population est plongée dans plus de précarité et le coût de la vie y devient de plus en plus cher. «Il faut que nous ayons la possibilité de travailler comme dans tous les autres pays ; il faut que nous ayons la possibilité de manger [...]. Mais aujourd'hui, c'est chaotique », déplore Modibo Traoré, un opérateur économique de la place.

Même le citoyen lambda, qui n'a rien à voir avec ce secteur se plaint à son niveau à cause de l'argent qui se raréfie. Le boutiquier du coin ou la vendeuse des condiments au marché se plaignent tous de la mévente par manque d'une clientèle introuvable.

Beaucoup d'opérateurs économiques maliens disent tirer le diable par la queue. Plusieurs entreprises, des PME-PMI, ont mis la clé sous le paillason. Parmi elles, il y a des Boutiques d'alimentations, Boulangeries ou Sociétés de négoce et de distribution.

Les conséquences de cette situation de paupérisation générale sont notoires: conflits sociaux, déstabilisation des foyers, banditisme, déperdition des enfants ». Sans commentaire! Au même moment, beaucoup d'entreprises ont été obligées de mettre leurs Agents au chômage technique ; ainsi des populations sont

privées de leurs revenus. Pour tous, les difficultés s'accumulent. Et, pourtant, le gouvernement a toujours vanté les performances de notre économie, qui est la 3e de la zone UEMOA, avec son corollaire de 5% de croissance. Donc, la crise de trésorerie, qui est une réalité indéniable, ne pourrait résulter que de la mal gouvernance et non d'un manque de ressources financières.

La corruption en ligne de mire

Outre ses promesses non tenues, Ibrahim Bou-bacar Kéita est soupçonné de corruption, un problème qui gangrène le pays.

En effet, en matière de Gouvernance, le Régime d'IBK présente un visage peu réjouissant. Aussi, les scandales financiers se sont multipliés et sont restés impunis très loin des promesses du candidat IBK. Ces manifestations sont ainsi l'occasion idoine saisie [par les manifestants] de « Crier Haro sur le bodet ! »... Cela pour marquer leur extrême indignation face à la gestion désastreuse d'un Régime et d'une Administration malienne abonnée aux scandales financiers, aux détournements des deniers publics, à la surfacturation et autres pratiques corruptives... le tout se déroule sous le mandat d'un chef d'Etat qui est aujourd'hui rattrapé par sa parole, ses promesses et ses engagements non tenus. C'est, notamment, dans le domaine de la lutte contre la corruption et la délinquance financière. Et IBK ne semble pas être un modèle de « lutteur » contre la corruption et la délinquance financière. La preuve : les Maliens attendent toujours les poursuites contre les Ministres, Cadres et autres Agents et Fonctionnaires accusés ou soupçonnés de fraude et de détournement dans les scandales de l'avion présidentiel et du contrat d'armements, avec l'affaire d'engrais frelatés...

Par sa gestion calamiteuse, le Président IBK et ses Gouvernements successifs ont conduit le pays au désastre. Conséquence : les injustices flagrantes, les détournements des biens publics au vu et au su de tout le monde, l'extension de la pauvreté, le chômage des jeunes, ont créé un profond mécontentement du Peuple malien. Mécontentement qui finit par exploser par ces manifestations spontanées qui ébranlent fortement la stabilité du pays.

■ **Mémé Sanogo**



Lutte contre COVID-19 : Dr Boubou CISSÉ annonce l'allègement du dispositif

Suite à une avalanche de protestations contre le couvre-feu et la montée crescendo des cas confirmés de coronavirus, le Président de la République a présidé, vendredi 10 avril 2020, le Conseil national de défense sur la pandémie du Covid-19. A sa suite, le premier ministre, Dr Boubou Cissé est revenu sur les grandes décisions prises afin d'apaiser la tension sociale.

Après le Conseil national de défense sur le coronavirus, tous les regards étaient rivés vers la primature pour donner les conclusions de cette rencontre. A l'entame de son discours, le Premier ministre dira qu'il s'agissait de voir le chemin parcouru depuis le 23 mars où les premiers cas de Coronavirus étaient officiellement déclarés sur notre territoire. « **Nous avons évalué ce que nous avons fait de bien et ce que nous avons fait de moins bien, ce que nous n'avons pu faire et ce qu'il nous reste à faire. Il y a à s'entendre sur comment le faire, avec qui le faire et où le faire. Ce que nous pouvons dire à ce sujet, est que le mal sévit**

parmi nous. Le rapport du Conseil scientifique présenté au Conseil est à la fois succinct et édifiant. Il nous dit qu'à des degrés divers, il se trouve pratiquement dans toutes nos régions administratives », a-t-il déclaré.

Selon lui, le Mali frôle les 700 cas confirmés de Covid-19 avec plus de 2000 personnes-contacts suivies, un peu moins de 300 guérisons, et hélas 35 décès. Avec 88% des cas, le District de Bamako est l'épicentre de cette terrible pandémie. La tranche d'âge des « 35-54 ans » est la plus touchée avec près de 40% des cas d'infections.

Cette catégorie est suivie par celle des « 55

ans et plus » avec un peu moins de 35%. Puis, vient la tranche d'âge des « 15-34 ans » qui représente 24% des personnes contaminées. Les hommes sont deux fois plus touchés que les femmes, aussi bien pour l'infection que pour la mortalité. Et la répartition des cas et des décès par semaine épidémiologique ne laisse la place à aucun doute : le coronavirus progresse chez nous à un rythme qui est à la mesure des défis.

Aux dires du Premier ministre, le premier des défis est notre capacité à faire des tests. A ce jour, ce sont près de 3000 tests qui ont été réalisés, dans quatre laboratoires, tous à Bamako. D'où la nécessité de renforcer les capacités de tests et de prises en charge dans nos régions.

Ce renforcement est en cours à travers l'effort du Gouvernement mais également l'accompagnement de certains de nos partenaires.

Dans son discours, il a annoncé que son allié Cheick Mohamed Bin Zayed, prince héritier des Emirats Unis, a envoyé un avion contenant 10 tonnes de matériels dont 5.000 tests.

Le message du PM est très clair. Il invite à plus d'action, une action soutenue, cohérente, décisive, volontariste, sans aucune volonté de nuire, et avec pour seul souci le bien-être de nos frères et sœurs, de nos parents, de nos



enfants.

Trois décisions phares ont été prises par le gouvernement, après une évaluation du chemin parcouru. Il s'agit du port obligatoire du masque dans les espaces publics ; la prorogation jusqu'au 2 juin prochain de la fermeture des écoles primaires, secondaires et supérieures et la levée du couvre-feu sur l'étendue du territoire national.

S'agissant du programme présidentiel « Un Malien, un masque », Dr Boubou Cissé affirme que nos tailleurs, nos artisans, nos militaires, qui sont déjà à l'œuvre, seront davantage sollicités pour la disponibilité des masques. Le défi de produire des masques réutilisables ici au Mali, pays de coton et de créativité, sera relevé.

Simultanément, le Gouvernement va intensifier le plaidoyer pour que le port du masque soit un réflexe partagé par tous. A cet effet, une stratégie de proximité sera mise en œuvre afin que chaque femme, chaque homme, chaque enfant de ce pays s'approprie le masque comme principale barrière contre la pandémie, comme moyen privilégié de se protéger et de protéger les autres.

« **Dans une culture comme la nôtre, où nous sommes tous des cousins et cousines, le port du masque est une manière efficace d'observer la distanciation physique requise pour vaincre un mal qui a**

mis à genoux le système sanitaire et l'économie des pays parmi les plus puissants au monde.

L'expérience de pays asiatiques qui ont su dompter le COVID-19 montre à suffisance que le meilleur confinement c'est le masque, que la meilleure prévention c'est le masque », a-t-il dit.

Il ajoute que toutes les mesures sociales contenues dans l'adresse présidentielle du 10 avril seront entièrement mises en œuvre. « **Le Chef de gouvernement que je suis s'emploiera non seulement à accélérer l'application mais également à diligenter l'évaluation de l'exercice, une évaluation à laquelle seront associées d'autres parties prenantes, dont des agents des municipalités, des chefferies de quartiers, des représentants des ménages, des associations de consommateurs. L'Opération de distribution gratuite de vivres aux familles les plus démunies est à l'œuvre, comme vous avez pu le constater, dans le District et à Kayes, touchant 1.350 000 personnes pour 14 000 tonnes. L'objectif des 56 000 tonnes annoncées par le Chef de l'Etat sera réalisé dans les semaines qui suivent, avec là aussi, l'accompagnement de certains de nos partenaires comme la Banque mondiale et l'Agence française pour le Développement (AFD) »,**

a-t-il précisé.

Enfin, il dira que pour l'apurement de la dette intérieure dont le montant s'élève à plus de 110 milliards de nos francs, commencera à partir de la semaine prochaine, les mandats de 2019 s'élevant à un peu moins de 66 milliards FCFA contre près de 45 milliards pour ceux admis du 1er janvier au 30 avril 2020. Cela permettra d'améliorer la trésorerie de nos entreprises, en plus des autres mesures de soutien à l'activité économique.

Pour les Maliens qui ne croient pas à l'existence du coronavirus dans notre pays, le PM a dit ceci pour conclure : « **Je tenais à partager avec vous ce moment d'échanges basé sur la vérité. La vérité est que le virus est dans notre pays, parce qu'il voyage énormément. Du reste, nulle nation n'est épargnée. Nul Etat n'est épargné. Nulle communauté n'est épargnée. Rien n'aura autant chamboulé nos vies que ce virus devant lequel le monde entier tremble ».**

En somme, c'est la quintessence de l'adresse du Premier ministre pour alléger le dispositif mis en place dans le cadre de la lutte contre cette maladie qui est en train de faire des ravages à travers le monde.

■ Synthèse d'Ibrahim Sanogo

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

Paix et réconciliation nationale : Les petits pas du CSA



Le Comité de Suivi de l'Accord (CSA) s'est réuni en session ordinaire, la 39^{ème} du genre, par visioconférence à partir de la MINUSMA à Bamako. C'était le 05 mai 2020, en présence de toutes les parties signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation des 15 mai et 20 juin 2015 à Bamako. La session a passé en revue les grands sujets pour la mise en œuvre dudit Accord. Il s'agit, notamment, du déroulement des élections législatives des 29 mars et 19 avril 2020, du volet Défense et Sécurité de l'Accord et l'achèvement du DDR-I, le déploiement des premières unités de l'Armée reconstituée dans toutes les régions concernées. Cette 39^{ème} session du CSA semble s'être déroulée à la satisfaction de toutes les parties signataires, ce qui est de bon augure quant au renforcement de la confiance mutuelle, condition indispensable au retour de la paix et à la mise en œuvre consensuelle de l'Accord.

Covid-19 obligeant, c'est par visioconférence que s'est tenue la 39^{ème} Session du CSA, le 05 mai dernier. Malgré les contraintes liées à l'organisation et le bon déroulement de ladite session, tout semble s'être bien déroulé à la satisfaction de toutes les parties. C'est en tout cas ce que souligne le communiqué en expliquant que « Les participants, se félicitant de la tenue de cette session en dépit de la crise de la pandémie du COVID-19 que traverse le monde, ont tenu à remercier la MINUSMA pour

les dispositions matérielles et techniques prises afin d'assurer le bon déroulement qui a marqué leurs travaux ». La Session a enregistré la communication du Ministre de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation Nationale, « enrichie par les interventions et commentaires du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, du Président de la Commission Nationale Désarmement, Démobilisation Réinsertion, des représentants de la CMA et de la Plateforme ainsi que des membres de la Médiation internationale ».

Ces différentes communication et interventions ont permis aux membres du CSA de faire un certain nombre de constats et de se féliciter, notamment pour « le parachèvement du

processus électoral pour le renouvellement des membres de l'Assemblée Nationale avec la participation des parties signataires ». Les participants, selon le communiqué « apprécient hautement la bonne atmosphère de travail et la démarche constructive qui accompagnent les consultations en cours sous l'égide du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation pour l'opérationnalisation des nouvelles entités administratives couvertes par l'Accord ».

L'un des points d'achoppement de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale signé à Bamako en 2015, est le volet sécuritaire qui recommande, entre autres, la mise en place de l'Armée malienne reconstituée devant être déployée dans les régions du nord du Mali. Des incompréhensions et une lecture différente des termes de l'Accord ont longtemps retardé la mise en place de ladite armée. A cet effet, les participants « Appellent à l'accélération de la mise en œuvre du volet Défense et Sécurité de l'Accord, avec en priorité, le parachèvement du programme DDR-I déjà en cours pour 1840 combattants et son extension pour atteindre l'objectif de 3000 éléments concernés d'ici fin juin 2020 tel que fortement recommandé et retenu à différentes occasions et tout en tenant compte des mesures sanitaires envisagées dans le contexte de la prévention et de la riposte à la pandémie du COVID-19 ».

L'Armée malienne reconstituée se fera sur la base de quotas accordés à chaque partie signataire de l'Accord. La Coordination des Mouvements de l'Azawad avait particulièrement eu des difficultés dans la mobilisation de son quota. Ces difficultés avaient eu une incidence sur la mise en place rapide des forces chargées d'assurer la sécurité dans les régions du





nord. Depuis trois mois environ, un premier contingent de l'Armée malienne reconstituée est entré à Kidal. Pour accélérer la suite des opérations, les participants « Appellent les parties en difficulté à poursuivre, parallèlement, de bonne foi et avec diligence, leurs efforts pour parvenir à une répartition équilibrée des quotas concernant leurs composantes, sous l'autorité du Président de la CNDDR, avec la facilitation active du Gouvernement et, en tant que de besoin, l'accompagnement de la Médiation internationale, en explorant de manière approfondie toutes les pistes de partage déjà identifiées, et / ou toute autre clé de partage consensuel applicable antérieurement ». Les difficultés du déploiement de l'Armée reconstituée dans le nord du Mali a été soulignée par la 39^{ème} Session du CSA dont les participants « Rappellent l'importance du retour effectif de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire national et, à cet effet, l'urgence et la nécessité de parachever et de rendre effectif le déploiement des premières unités de l'Armée reconstituée dans toutes les régions concernées selon les modalités convenues au niveau de la CTS et endossées par le CSA ». Ce volet est essentiel dans le retour de la paix car le nord du Mali est, depuis 2012, une zone de non-droit où des hordes de malfaiteurs et de terroristes sévissent en l'absence des forces armées maliennes. Des voix avaient dénoncé la connexion entre la CMA et certaines de ces forces mais les rebelles de Kidal ont toujours démenti ces affirmations sans cependant rassurer sur leur bonne foi. Une armée reconstituée déployée sur l'ensemble du nord est le gage du retour à une situation normale dans cette partie du territoire national d'où partent les actions de déstabilisation contre le pays.

Un autre volet important est la réparation des préjudices causés aux populations civiles lors de l'occupation du nord du Mali. Les pires exactions ont été commises sur les populations civiles, notamment les femmes et les enfants. C'est la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) qui est chargée notamment du dédommagement des victimes. A ce sujet, les participants au CSA « Notent la finalisation par la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) du document de politique de réparation des victimes avec un plan d'action budgétisé ainsi que les préparatifs en cours pour la tenue des deuxième et troisième audiences publiques ». Un autre volet non moins important de l'Accord est la participation des Femmes au processus de paix et de réconciliation. Comme indiqué ci-haut, les femmes ont payé un lourd tribut à l'occupation du nord du Mali par les terroristes. C'est donc justice si la 39^{ème} Session du CSA s'est penchée sur ce volet. Ainsi, les participants « Invitent les parties signataires à désigner, chacune, à ce stade, deux représentantes féminines au sein de leurs délégations respectives à partir de la 40^e session du CSA, dans l'esprit de la décision de la 38^e session du CSA

et des conclusions de l'atelier de haut niveau organisé à Bamako les 22-23 janvier 2020 sur la promotion de la participation des femmes». La mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale est accompagnée par l'Observateur Indépendant du Centre Carter qui produit, régulièrement, des rapports sur la marche vers la paix au Mali. Ces rapports sont des documents importants en ce sens qu'ils sont l'avis d'observateurs indépendants qui n'ont donc aucune préférence et s'attachent à analyser objectivement le processus de paix. La Session en a conscience et les participants « Remercient l'Observateur Indépendant pour son septième rapport, notent l'importance de ses recommandations et encouragent les parties signataires, la Médiation et les mécanismes de l'Accord à s'en inspirer dans leurs travaux. En général, pour optimiser l'exploitation des rapports de l'Observateur Indépendant, ils entérinent la recommandation de la Médiation appelant à assurer aux rapports une bonne préparation avant leur présentation au CSA, consacrer un temps adéquat à leur examen et permettre une large diffusion des recommandations qui y sont contenues ». Les opérations de vote pour l'élection des Députés à l'Assemblée nationale ont été marquées lors de la campagne, par l'enlèvement et la séquestration de l'Honorable Soumaila Cissé, Député élu à Niafunké, Président de l'Union pour la République et la Démocratie (URD), Chef de File de l'Opposition politique. Ainsi « Les participants, profondément préoccupés par la séquestration continue du Chef de file de l'opposition, l'Honorable Soumaila Cissé, expriment leur pleine solidarité à sa famille et au peuple malien et font sien (sic) tous les appels lancés pour sa libération immédiate ».

■ **Diala Thiény Konaté**



Constance dans la résistance : L'heure du refus d'obéissance a sonné



Le 30 avril 2020, par Arrêt, la Cour constitutionnelle a proclamé les résultats définitifs de l'élection des députés à l'Assemblée nationale. Depuis cette date, le Mali traverse de graves convulsions. Dans toutes les grandes agglomérations, que cela soit à Bamako ou dans les villes de l'intérieur, les citoyens ne cessent de manifester leur frustration. Ce qui nous vaut ces manifestations, c'est le rejet des résultats proclamés, parce que résultats biaisés, tronqués à la suite de l'annulation de milliers de votes des ci-

toyens au seul profit des candidats ayant les faveurs du pouvoir en place.

Nous voici face à un réel déni de justice, un acte qui s'assimile à un véritable troisième tour d'un scrutin prévu pour deux tours. L'observateur avisé ne s'y trompe pas. L'objectif de l'acte qui jure avec toute pratique de la démocratie est d'offrir au pouvoir en place une majorité confortable lui permettant de réaliser son funeste projet contre notre Patrie : organiser la partition du Mali afin de donner satisfaction à ceux qui, du 22 septembre à ce jour,

n'ont jamais accepté notre devise, un Peuple, un But, une Foi.

Ici et là, des voix s'élèvent pour en appeler à une union providentielle autour du chef de l'Etat afin, arguent-elles, de sortir le pays de l'ornière. Pourtant, les faits sont têtus. Qu'il nous suffise d'une brève rétrospective et nous pourrions affirmer que, dans l'histoire contemporaine du Mali, exception faite du jour de la proclamation de l'indépendance, rarement événement n'aura suscité une forte cohésion que l'élection d'Ibrahim Boubacar Keïta, en 2013, à la présidence de la République. Pratiquement, avec plus de 77% des suffrages sur son nom au deuxième tour de la présidentielle, l'homme peut se prévaloir d'avoir été plébiscité. Et, comme pour davantage raffermir la cohésion des Maliens autour de sa personne, le candidat non élu, Soumaila Cissé l'a félicité pour cette victoire avant de se rendre à son domicile pour lui signifier, avec élégance, la reconnaissance de sa victoire comme celle du Mali et de tous les Maliens.

Cette quasi-unanimité à l'adhésion à la victoire d'un homme n'avait qu'un seul but : redresser la Patrie en trouvant une solution pérenne et satisfaisante à la crise au nord du Mali. C'était le moment des grandes espérances. Mais aujourd'hui, sept ans après l'événement, nous sommes en droit de nous poser la question : qu'est-ce que l'heureux élu, Ibrahim Boubacar Keïta, a fait de ce capital de confiance et de légitimité ? Nous pourrions pousser plus loin et nous étonner qu'après ces faits, aujourd'hui, des avocats autoproclamés sollicitent la clémence du Peuple et, de nouveau, l'union autour de sa personne.

De 2013 au 30 avril 2020, nulle souffrance, nulle humiliation n'a épargné le Peuple malien. S'il jette un regard sur la situation prévalant dans son pays, le constat qu'il fait est des plus désolants car, ce qu'il découvre, c'est : un pays éclaté en plusieurs morceaux, une guerre civile au Nord et au Centre avec son lot de morts, civils et militaires, au quotidien, des réfugiés internes et externes, des villages détruits, des milliers de vies humaines à jamais brisées, l'école saccagée, la jeunesse déboussolée, la société et l'appareil d'Etat gangrenés et clochardisés par la corruption et la prédation à grande échelle.

Des commissions d'enquêtes parlementaires ont été instituées afin d'édifier le Peuple sur les graves événements impactant la vie de la

Nation. Aucune de ces commissions n'a pu travailler pour, à terme, déposer ses conclusions sur : le désastre de Kidal en mai 2014, les détournements massifs opérés à l'occasion de l'achat d'armes, d'équipements et de fournitures militaires pour notre pays en guerre. Assurément, la mauvaise gouvernance se manifeste à travers la prise en otage du Mali par une oligarchie ploutocratique. Cette oligarchie vient, avec la proclamation des résultats de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale, de faire un vrai pied de nez à un peuple digne qui ne demande qu'à être respecté. En effet, l'Arrêt par lequel cet acte a été perpétré se lit comme une insulte à l'endroit de tout un peuple. Il en résulte que, dans la conscience collective des Maliens, l'écrasante majorité des députés accédant ainsi à l'Assemblée Nationale sur la base d'une désignation d'hommes et de femmes adoubs par un pouvoir illégitime sont : les alliés et les obligés des sépa-

ratistes et des terroristes, les narcotrafiquants et leurs obligés, les grands corrupteurs et leurs obligés, les alliés et obligés des milices armées antirépublicaines ; en un mot, ces députés ne sont autres que ceux contre les délits et crimes desquels le peuple malien a élu Ibrahim Boubacar Keïta en 2013.

Aujourd'hui, tout se passe comme si Ibrahim Boubacar Keïta a atteint, selon l'expression de Laurence J. Peter, « le seuil d'incompétence » et cela, de manière irrémédiable. Lui demander de changer sa manière de gouverner relève de l'utopie. Aussi, la seule option qui reste aux Maliens est de résister et de persévérer dans la résistance : la Résistance, pour éviter d'être les spectateurs passifs de la dégénérescence de la Patrie ; Résistance, pour préserver l'unité nationale, l'indépendance et la souveraineté du Mali, l'honneur et la dignité des Maliens. Il nous incombe, face aux actes prévus tendant à nous priver de ce qui nous est exclusif, notre

Patrie, une et indivisible, de refuser, et d'assumer le Refus.

Refus d'assister sans réagir à la partition programmée du Mali !

Refus de nous laisser réduire en esclaves des séparatistes, des narcotrafiquants, des terroristes, des milices armées antirépublicaines, des grands corrupteurs et leurs obligés, de tous ceux dont les mains et la conscience sont tachées du sang de notre Peuple !

Refus de sacrifier notre Patrie sur l'autel des calculs politiques opportunistes ; de participer au « festival des brigands » !

Et gardons en mémoire : « Quand l'homme refuse, il dit "non" ! Les Maliens ne dérogent pas à la règle qui, depuis le 30 avril 2020, avec véhémence, disent "non" ! ».

Choguel Kokalla Maïga

SAMA
Transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Proclamation des résultats des législatives : Le FSD exige la démission de Manassa et ...

Le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), constitué de plusieurs partis politiques de l'opposition et d'associations de la société civile, s'insurge contre les résultats définitifs des élections législatives proclamés, le 30 avril dernier, par la Cour constitutionnelle et réclame, du coup, la démission de la présidente de cette institution, Manassa Danioko et du ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Selon le FSD, « C'est peu de dire que la décision de la Cour Constitutionnelle a jeté le discrédit sur cette Institution, clochardisé notre Démocratie et humilié davantage notre pays ».

« Le FSD dans des précédentes prises de positions avait fait savoir au Gouvernement, à l'opinion nationale et internationale, qu'en raison du contexte sécuritaire qui continuait de se dégrader quotidiennement, du cadre juridique des élections à la fois incitatif et permissif à la fraude, qu'il était impossible

d'organiser des élections législatives dans des conditions de transparence et de crédibilité acceptables. Il attirait l'attention sur les conditions sécuritaires, le fichier électoral, l'absence de l'Administration dans de nombreuses localités de l'Intérieur du pays, etc.», souligne le FSD.

Aussi pour le principal regroupement de l'opposition, la Cour Constitutionnelle a enlevé toute crédibilité à la procédure électorale au Mali en usant et abusant de son pouvoir d'annulation et de reformation des voix obtenues par les candidats à l'issue de l'élection des députés.

Par ces faits qui décrédibilisent la démocratie, le FSD exige la démission du président de la Cour Constitutionnelle, Dame Manassa Danioko, ainsi que celle de tous les autres membres pour avoir ruiné leur propre crédibilité, et compromis la légitimité de la nouvelle législature : « Désormais, les Maliens sont davantage dégoûtés des urnes ».

Le FSD poursuit que par-delà la fraude électorale sur le terrain orchestré par l'administration territoriale, la fraude à la loi et à l'éthique, consacrée par l'arrêt du 30 avril 2020 de la Cour constitutionnelle consomme la forfaiture de cette institution de la République. En outre, le FSD juge inique l'arrêt de la cour : « l'annulation des milliers de voix favorables aux adversaires des listes soutenues par le pouvoir, le rejet ou la non prise en compte des requêtes documentées des candidats adverses aux listes du pouvoir, a tronqué les résultats de l'élection des députés ». Et d'enfoncer le clou : « On a assisté à une mascarade électorale faite de bourrage à volonté d'urnes sous la conduite des mouvements armés dans de nombreuses localités en l'absence de l'administration et des agents électoraux. La complicité active de l'Administration publique dans l'organisation de la fraude électorale à grande échelle a été une constante ».

Le FSD constate « avec dépit que toutes les démarches ci-dessus et la propension du Gouvernement à précipiter l'élection des députés, ne visaient qu'à empêcher et/ou à confisquer le vote des citoyens. Et refuse d'admettre que notre pays continue à rater, du fait de l'incurie du pouvoir, toutes les grandes occasions de redressement du pays ».

■ Mémé Sanogo



UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Bob Marley & l'Afrique : Les 11 grandes dates

Robert Nesta Marley, mort le 11 mai 1981 à Miami, est le premier artiste planétaire issu du tiers-monde. Plus de 30 ans après sa disparition, la légende perdure. En Afrique, son souvenir reste vivace et ses combats en faveur du continent toujours salués. Sa relation avec l'Afrique en 11 dates...

1966 : C'est à cette date que Bob Marley s'intéresse vraiment au continent noir à travers le rastafarisme. Suite à la visite en Jamaïque de l'empereur d'Éthiopie Hailé Sélassié, que les rastas considèrent comme le « descendant légitime de la Terre », le Messie annoncé dans la bible, Bob Marley, bien que se trouvant à l'époque aux États-Unis, se déclara rasta et commença à regarder l'Afrique d'un œil nouveau.

1974 : Bob Marley parle de plus en plus de l'Afrique et explique ses raisons pour la première fois : « Je sens l'Afrique, je veux aller là-bas écrire un peu de musique. Au lieu d'aller à New York, pourquoi ne pas aller au Ghana, au Nigeria, rencontrer le peuple noir, apprendre de nouvelles langues ? »

1976 : Bob Marley enregistre « War », une chanson qui reprend des extraits d'un discours prononcé par Hailé Sélassié, en 1963 devant les Nations Unies. Dans cette adresse, l'empereur

dénonçait l'oppression dont l'Afrique était victime. Sorti dans l'album Rasta Vibration, le titre « War » eut beaucoup de succès. « Jah Live » aussi sera en l'honneur d'Hailé Sélassié.

1977 : Bob Marley sort Exodus. Le morceau du même nom évoque le « retour » des enfants d'Afrique dispersés à travers le monde particulièrement ceux liés au mouvement du peuple de Jah. Ce retour vers l'Afrique-Mère tant chanté par les rastas trouve un porte-parole de poids en Bob Marley.

1978 : Bob Marley foule le sol de ses ancêtres pour la première fois. Il se rend en Éthiopie à Shashemene ville symbole qu'Hailé Sélassié a octroyé aux peuples noirs de la diaspora et particulièrement au mouvement rastafari, comme leur « Terre Mère ». Lors de ce séjour, Bob Marley voit se révéler en lui la volonté de soutenir les mouvements d'indépendance sur le continent. Il en fait son combat.

1978 (bis) : En juin, Bob Marley reçoit la médaille de la paix des Nations Unies pour avoir soutenu les mouvements d'indépendance en Afrique. La médaille lui est passée autour du coup à New York par l'ambassadeur du Sénégal de l'époque au nom de cinq cents millions d'Africains.

1979 : Bob Marley participe à une manifestation demandant l'indépendance de la Rhodésie (Zimbabwe actuel) et écrit dans la foulée la chanson « Zimbabwe » qui sort la même année dans l'album Survival.

Bob Marley crée un véritable cri de guerre : « Investissez le Zimbabwe. Détruisez tout au Zimbabwe. Africains, libérez le Zimbabwe. On va libérer le Zimbabwe » !

Un autre morceau du même album, « Africa unite » finira de faire de Marley une véritable icône sur le continent. Le succès est total. « Africa unite » (album Survival) prône l'unité des peuples noirs de la diaspora et du continent : Bob Marley lance un cri de cœur en faveur du panafricanisme : « Afrique tu es la pierre angulaire de mes ancêtres / Unis-toi pour les Africains étrangers / Unis-toi pour les Africains du pays ».

1979 (bis) : Bob Marley donne un concert à Boston au bénéfice de la résistance opposée au régime d'apartheid en Afrique du Sud. Il est de plus en plus engagé pour la cause africaine et

la lutte contre l'oppression. À la sortie de Nelson Mandela dix ans plus tard, Bob n'est plus de ce monde, mais avait largement joué sa partition pour que ce jour arrive.

1980 : Bob Marley et son groupe reviennent en Afrique. Cette fois, c'est le Gabon qui accueille la star du reggae. Plus tard Marley dira que ce voyage fut une déception. Ravi de se retrouver sur le continent noir et de pouvoir donner un concert au peuple gabonais, il ne se produit malheureusement que devant un millier d'invités à l'occasion de l'anniversaire du président Oumar Bongo.

1980 (bis) : La même année, mais en Avril, Bob Marley revient en Afrique, au Zimbabwe cette fois. Il donne un concert devant des officiels dont Robert Mugabe et le Prince Charles pour fêter l'indépendance du pays.

À cette occasion, le Prince Charles fait part à Marley de son souhait de le rencontrer et Marley de répondre : « Volontiers, mais si vous avez besoin de moi, c'est à vous de vous déplacer. Je vous accueillerai avec joie ». Le lendemain de sa prestation devant les officiels, Bob Marley donne un concert exceptionnel devant 50.000 spectateurs à Harare la capitale.

Le voyage du Zimbabwe est complètement différent de celui du Gabon. Ici, le stade rempli comme un œuf communique avec leur héros. Les Zimbabweens le regardent comme celui qui a lutté à leurs côtés pour qu'ils accèdent à l'émancipation. Au moment où il entonne le morceau « Zimbabwe », les barrières de sécurité cèdent sous la pression des gens qui n'avaient pas encore pu accéder au stade.

1981 : Bob Marley meurt le 11 mai de cette année emporté par un cancer, plus précisément un mélanome foudroyant. La star du reggae disparaît à 36 ans et en pleine gloire. Si aujourd'hui en Jamaïque, l'île est envahie par la danse made in USA, par la drogue et la violence rendant la légende Marley moins vivace, en Afrique par contre, depuis ce fameux 11 mai, est célébré celui qui l'a tant défendue et tant chantée. Pour la jeunesse africaine, Bob Marley est définitivement entré au panthéon des icônes noires telles que Mandela, Sankara ou Malcolm X.

■ Par Bator Dieng



Faléa : Le Gankhouran, un masque en voie de disparition

Le Gankhouran, ce masque symbole et courroie de transmission de deux mondes, est en voie de disparition.

La Commune Rurale de Faléa est une très vieille aire culturelle au patrimoine très riche et varié. Fondée il y a plus de 743 ans, elle est occupée par plusieurs communautés (dialonké, peulh, malinké, diakhanké) qui, après une première courte période de conflits et de rivalités, ont trouvé des modalités appropriées pour construire un « modus vivendi » non seulement pacifique mais également caractérisé par l'interdépendance économique, le brassage social, physique et culturel, la symbiose, la cohésion et la solidarité.

Le "Gankhouran" (en langue dialonké) ou "Diankhouran" (en langue malinké) est un masque fabriqué et porté avec l'accord des êtres du monde invisible (ancêtres, parents et amis ou alliés défunts, esprits bienveillants de la brousse) pour faire passer leurs messages (recommandations, mise en garde, demandes d'offrandes, etc.), intervenir manifestement dans leur existence matérielle, révéler la vérité et trancher en cas de conflits ou litiges, prédire l'avenir au cours de scènes-spectacles de communion collective. Il est, à la fois, une rupture symbolique avec la communauté (le port d'un costume spécial de tissus constitué des bandes de cotonnade ou de filets teints d'écorce d'arbre ou de terre avec des perles ou des cauris, de feuilles de karité aux deux poignets, à la hanche et aux chevilles signifie le refus des styles vestimentaires créés ou adoptés par la communauté, de son mode vie; c'est un acte de liberté!) et un lien, une passerelle, une courroie de transmission entre les deux mondes du cosmos, de la réalité de l'univers qui est une et indivisible en deux entités séparées.

Le masque « Gankhouran » est également utilisé dans pratiquement toutes les séquences de la vie et de l'activité sociale : production agricole (pour galvaniser l'énergie physique des producteurs), initiations (circoncision et excision), cultes des sociétés secrètes, fêtes, animations sociales, mariages, etc.

Par exemple, la danse du « Gankhouran des

jeunes », une des variétés de ce masque est un spectacle offert en cadeau-surprise à un jeune couple marié et en chambre nuptiale par ses amis et camarades de la même classe d'âge (qui ont été initiés en même temps qu'eux lors de la circoncision/excision).

Ce type de masque entre au village le soir (soit entre 17H30 et le crépuscule) et reste jusqu'à ce que la nuit s'impose. Il se produit sur la place publique du village. Il célèbre l'amour et la vie, convoque les mânes des ancêtres, les esprits des parents, amis et alliés défunts, les génies bienveillants de la brousse pour apporter et assurer durablement au couple en noces, santé, longévité, prospérité et une nombreuse progéniture, gage de soutien de vieillesse et de perpétuation des deux lignées ainsi croisées.

Les jeunes filles et les femmes jeunes-adultes se joignent à la réjouissance, forment un cercle autour des danseurs de Gankhouran et de leurs instrumentistes pour les applaudir, les encourager, chanter et danser tour à tour avec eux mais également honorer les masques et leurs porteurs (qui ont, en cette occurrence, un pied dans le monde invisible et communiquent avec lui) par des mouvements d'ensembles séquentiels d'accroupissement et de révérence à leurs passages près d'elles.

Les enfants (fillettes et garçons) y participent également et saisissent l'occasion pour observer, puis apprendre les différents gestes (applaudissement, accroupissement.), surtout à chanter et à danser. Tout autre individu ou groupe d'une autre classe d'âge (adultes, vieux) peut y assister sans toutefois être autorisé à intervenir sur la scène. À tout moment, un notable ou un patriarche, invité ou passant par là, peut demander un temps mort, féliciter, faire des bénédictions ou offrir un cadeau.

De par ses multiples fonctions (productive, de convivialité, de communication et de solidarité, mais aussi éducative et symbolique), le masque « Gankhouran », est le lien permanent, l'outil qui structure, anime et soude constamment les membres des communautés locales qui l'utilisent. Il est le garant matériel et symbolique le plus répandu, le plus efficace et le plus sûr de l'identité collective et de la cohésion sociale,



fondement nécessaire et indispensable du processus du développement.

Les Conseil des Sages et les autorités communales de Faléa sont conscients de ces menaces liées à la modernisation qui planent sur les communautés locales et préoccupés par le manque de moyens efficaces pour y faire face. C'est compte tenu de la nécessité de préserver, de valoriser et de revitaliser ce patrimoine culturel local en péril dans le nouveau contexte de bouleversement économique, démographique, qu'ASFA 21 (Action Solidarité en faveur des 21 villages de la Commune de Faléa) se bat depuis plusieurs années pour organiser dans la Commune, voire même dans le Cercle de Kenieba, un festival de danse du masque « Gankhouran ». Si son initiative se concrétise, elle permettra sans doute de capitaliser et de promouvoir d'importants éléments du patrimoine culturel, socle de construction des communautés locales et base indispensable du développement humain durable de la Commune.

ASFA 21 envisage également de sauvegarder les éléments matériels et immatériels du patrimoine local, riche et varié, lesquels sont exposés à un très sérieux risque de disparition progressive notamment la destruction des lieux de culte et de rituels, des espaces et paysages culturels par les travaux d'excavations géantes destinées à extraire les minerais, la dégradation des valeurs culturelles ancestrales, l'acculturation de la nouvelle génération et l'abandon général des références identitaires fondamentales et des pratiques culturelles traditionnelles positives.

■ Nouhoum Keita

Coronavirus en Afrique : Aucun pays ne doit avoir à choisir entre sauver des vies et rembourser des dettes



Les ministres des Finances et du Développement de 16 pays africains signent cet appel à doter l'Afrique de moyens pour amortir l'impact de la crise et amorcer une reprise rapide et vigoureuse.

La tribune est co-signée par les ministres des Finances et/ou les ministres du Développement des pays suivants : Angola, Cameroun, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Mali, Namibie, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone et Tunisie.

Alors que la pandémie de Covid-19 frappe le monde entier, elle envoie en chute libre de nombreuses économies africaines qui enregistrent de très bons résultats depuis plusieurs années. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que la croissance mondiale se contractera de 3 %, et les pays développés seront les plus touchés, enregistrant une contraction deux fois supérieure (6,1 %). L'économie mondiale est en crise et des mesures audacieuses dans tous les secteurs sont nécessaires pour appuyer le retour à la croissance.

Ce ne sont pas seulement les économies afri-

caines dans leur ensemble qui sont touchées par les conséquences de la pandémie, mais tous les secteurs productifs – y compris le tourisme qui fournit des recettes fiscales et des devises fortes à de nombreux pays et emploie des millions de personnes en Afrique – souffrent. L'effondrement des prix des matières premières et des envois de fonds a encore aggravé la situation de nombreux pays dont les réserves s'épuisent rapidement.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) prévoit que, dans toute l'Afrique, la croissance se contractera de 1,8 % en 2020 et environ 28 millions de personnes supplémentaires tomberont dans la pauvreté, tandis que le chômage augmentera encore de 40 %.

"LES GOUVERNEMENTS ONT BESOIN DE LIQUIDITÉS ET ILS EN ONT BESOIN MAINTENANT"

Les conséquences sur les économies seront graves, des moyens de subsistance seront détruits sur tout le continent et la cohésion so-

ciale sera menacée si des moyens et des politiques ne sont pas mis en place d'urgence pour planifier et engager de manière coordonnée la réaction à ces pressions.

Le défi à relever d'urgence aujourd'hui pour les décideurs politiques sur le continent est de contenir les effets immédiats de la crise et de commencer à jeter les bases de la relance. Il faudra pour cela des actions nationales rapides, complétées par le soutien de la communauté internationale.

Répondre aux besoins de liquidités des pays africains

Les gouvernements ont besoin de liquidités et ils en ont besoin maintenant. Les pays africains ont lancé des politiques d'auto-assistance pour gérer la crise. Les mesures prises consistent notamment à résoudre les problèmes dans le secteur de la santé, à réduire l'impact sur les familles vulnérables grâce à des filets de sécurité sociale supplémentaires, à accorder des exonérations ou des exemptions fiscales aux entreprises, ainsi que des facilités de financement bon marché pour les entreprises touchées, notamment les PME.

Les banques centrales africaines ont pris des mesures pour accroître les liquidités et faciliter les moratoires ou la restructuration des prêts aux entreprises et des prêts aux particuliers.

Des plans de relance généreux ont déjà été initiés par les gouvernements, représentant en moyenne 2 à 10 % du PIB dans de nombreux pays, de l'Égypte à l'Afrique du Sud, du Sénégal à Djibouti. Ces mesures de relance budgétaire, dans un contexte de blocage économique – où aucune recette supplémentaire n'est perçue – exercent une pression indue sur des budgets déjà très sollicités.

Par conséquent, les gouvernements doivent mobiliser massivement des ressources nouvelles et supplémentaires auprès de partenaires multilatéraux, bilatéraux et commerciaux. D'où la nécessité de suspendre le service de la dette pendant deux ans, jusqu'à ce que l'ampleur de la pandémie et de la crise économique soit pleinement comprise. Aucun pays ne doit être contraint à choisir entre sauver des vies et rembourser des dettes.

Avant la crise, de nombreux gouvernements se concentraient sur des actions essentielles, à savoir construire des sociétés prospères en améliorant les services d'infrastructure, l'énergie, la connectivité, la technologie et l'éducation. Au cours de la décennie précédente, l'accès à l'énergie est passé d'environ 30 % à 70 % au Kenya, au Sénégal et en Côte d'Ivoire par exemple. Le chemin de fer qui relie Djibouti à l'Éthiopie a amélioré la connectivité dans la Corne de l'Afrique, tout comme le pont Sénégal-Gambie. Du port de Mombasa, au Kenya, au port de Lomé, au Togo, et au port de Tema, au Ghana, l'activité portuaire a doublé alors que l'activité économique s'est intensifiée sur le continent.

Le moratoire sur la dette bilatérale est un premier pas, il faudra aller plus loin

Les ministres des Finances de pays africains ont appelé à des mesures de relance budgétaire représentant 100 milliards de dollars. Le FMI a déjà accordé un allègement de la dette aux 17 pays à faible revenu du continent et a versé, par le biais d'autres mécanismes, plus de 17 milliards de dollars en financement d'urgence pour aider les pays à faire face au Covid-19. Le G20 a approuvé un moratoire de neuf mois sur la dette bilatérale de certains pays émergents jusqu'à la fin de l'année 2020, ce

qui constitue un bon début.

POUR FAIRE ÉCHO AUX APPELS DE PLUSIEURS DIRIGEANTS AFRICAINS ET INTERNATIONAUX, UNE ANNULATION DE LA DETTE PUBLIQUE DE CERTAINS PAYS SERA NÉCESSAIRE

Mais nous devons aller plus loin, comme l'ont demandé les ministres, et inclure 2021 dans ce moratoire, car il est peu probable que les économies soient entièrement remises sur les rails l'année prochaine. Pour être pleinement effective, cette offre de moratoire qui est sur la table doit être précisée et améliorée à plusieurs égards. Pour faire écho aux appels de plusieurs dirigeants africains et internationaux, une annulation de la dette publique de certains pays sera nécessaire. Il faudrait que puissent s'ouvrir sans tarder des négociations au niveau bilatéral et au cas par cas.

Le cas de la dette commerciale internationale s'agissant de la dette commerciale, il faut également agir car une part importante du service de la dette souveraine de l'Afrique est constituée de la dette commerciale contractée par nos pays auprès des marchés des euro-obligations et des banques commerciales internationales. Pour le continent, cela représente un service de dette de quelque 17 milliards de dollars en 2020. L'Afrique doit protéger son accès chèrement acquis aux marchés financiers internationaux en évitant tout défaut de paiement, qu'il soit volontaire ou non.

À ce jour, plus de 21 pays africains ont émis des euro-obligations. Leurs émissions sont passées de 2,5 milliards de dollars en 2010 à plus de 50 milliards de dollars en 2020. Grâce aux investissements publics massifs permis par ces capitaux et aux réformes qui ont attiré davantage d'investissements privés, y compris des investissements directs étrangers, nous avons créé davantage d'emplois et sorti des millions de personnes de la pauvreté, et nous avons progressé dans l'indice de développement humain.

L'accès aux ressources des marchés financiers internationaux doit être préservé. L'Afrique, comme les pays développés, a besoin des marchés financiers pour se développer. Grâce à la discipline et à de solides acquis de politique macroéconomique, l'Afrique a réalisé de

grands progrès, mais il reste encore beaucoup à faire. La crise ne doit pas remettre en cause ces acquis, ni ébranler la confiance des marchés envers l'Afrique.

Le secteur financier a souvent été un foyer d'innovation en temps de crise, cela peut être encore le cas ici. Un instrument permettant aux pays africains d'assurer le service de leur dette en temps voulu, d'éviter les défauts de paiement, de s'acquitter pleinement de leurs obligations envers leurs créanciers commerciaux tout en ayant accès à des liquidités serait la meilleure option pour tous. Nous encourageons la communauté du développement, le FMI, la Banque mondiale et les autres institutions financières à travailler avec l'Afrique et les marchés pour soutenir ce plan. Une ou plusieurs structures relais adéquates (véhicules ad hoc) financées de façon appropriée et garanties par des partenaires multilatéraux et bilatéraux pourraient être mises en place, avec comme objectif de refinancer les échéances de la dette commerciale des pays africains tombant en 2020 et 2021, moyennant une conversion de ces dernières en échéances longues à des conditions de faveur ou semi-concessionnelles afin de libérer une marge de manœuvre budgétaire bien nécessaire au cours des deux prochaines années. Ces structures pourraient bénéficier d'un rehaussement de crédit adéquat afin de réduire les coûts de financement.

Nous pourrions également envisager l'utilisation de droits de tirage spéciaux (DTS) combinés à l'effet des garanties afin d'obtenir une structure de financement optimale. Il n'y a aucun doute que nous pouvons surmonter les contraintes applicables et atteindre l'objectif visé si nos partenaires bilatéraux et multilatéraux y travaillent avec nous.

Une solution de prise en charge du service de la dette commerciale pourrait procurer à l'Afrique une marge budgétaire de plus de 44 milliards de dollars en 2020, fournissant ainsi des liquidités immédiates aux gouvernements – une transition immédiate bien nécessaire pour relancer la croissance en Afrique et maintenir la contribution de notre continent à la croissance de l'économie mondiale.

Donner à l'Afrique les moyens d'amortir l'impact de la crise et de jeter les bases d'une reprise rapide et vigoureuse est tout aussi urgent que les efforts déployés pour éradiquer le coronavirus.

Covid-19 en Afrique de l'Ouest : La Guinée reste le pays francophone le plus contaminé

La gestion du COVID-19 continue d'être préoccupante en Guinée où le nombre de personnes contaminées connaît une trajectoire ascendante. Avec près de 500 nouveaux cas en une semaine, selon les chiffres officiels relayés par Covid-19 Visualizer, le pays a franchi la barre des 2 000 contaminations.

Du coup, il reste le 3ème parmi des pays les plus touchés par le coronavirus en Afrique de l'Ouest, et surtout le 1er pays francophone.

La Guinée est derrière le Nigéria (4 151 cas). L'Etat le plus peuplé de la sous-région qui est finalement devancé par le Ghana (4 263 cas) qui, contrairement à des voisins comme la Guinée, a opté pour le dépistage massif. Dans le classement, selon les données Covid-19 Visualizer toujours, le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont respectivement 4ème et 5ème, avec 1 709 dont 650 guéris pour le premier et 1 667 dont 769 guéris pour le second voisin.

Il est aussi à noter que comme la semaine dernière, la Mauritanie affiche 8 cas dont 6 Guéris, 1 malade et un décès. Ce qui suppose zéro contamination cette semaine. Sans oublier le Burkina qui confirme sa tendance à limiter la propagation. Ce pays, parmi les plus touchés de la sous-région au début, compte présentement 748 cas, avec seulement 131 malades à ce jour...

Dans le tableau ci-dessous, Guineenews vous propose les données officielles des 16 pays de la partie occidentale africaine, telles que recueillies sur l'application Covid-19 Visualizer ce dimanche 10 mai à 15 heures TU.



N°	Pays	Nombre de Cas	Malades	Décès	Guéris
1	Bénin	319	255	2	62
2	Burkina Faso	748	131	48	569
3	Cap-Vert	236	178	2	56
4	Cote D'Ivoire	1667	877	21	769
5	Gambie	20	10	1	9
6	Chana	4263	3863	22	378
7	Guinée	2042	1333	11	698
8	Guinée Bissau	641	613	3	25
9	Libéria	199	100	20	79
10	Mali	692	357	37	298
11	Mauritanie	8	1	1	6
12	Niger	815	153	45	617
13	Nigéria	4151	3278	128	745
14	Sénégal	1709	1041	18	650
15	Sierra Leone	307	222	18	67
16	Togo	153	56		

Le sport malien en deuil : «Pelé» et «Puissant» ne sont plus

Ismaëla DIAKITÉ dit Pelé, ancien joueur du Real de Bamako et Ousmane KONÉ dit Puissant, un journaliste sportif de radio nous ont quitté ce week-end.



Le vendredi 8 mai vers les 22h30, c'est Mahamadou WAGUÉ, le président de l'Amicale des anciens footballeurs du Real de Bamako (AMAFREB), qui donne l'information : Nous venons d'apprendre que notre ami et grand frère Ismaëla DIAKITÉ dit Pelé

nous a quitté. Plongeant ainsi un grand nombre du monde sportif malien dans une profonde tristesse.

Pelé était un membre actif de l'AMAFREB et c'est Amadou Pathé DIALLO dit Vieux, qui allait le chercher pour venir assister aux réunions

et autres événements de l'amicale. Très abattu par la nouvelle, il aura du mal à maîtriser sa peine : « Wallaye, il est de ces hommes que je garde fort dans mon cœur », indique Pathé. Mais, c'est le cas pour toute la sphère du Real, et même au-delà, tant les qualités humaines du défunt étaient énormes.

D'après Mohamed SOUMARÉ, Consultant sportif, Pelé était natif de Ouolofobougou et c'est feu Nani qui va le mener au Real. Et en 1969, il est en équipe première. Il s'impose au milieu de terrain et finit par remplacer Idrissa MAIGA dit Métiou au poste de libéro. Il connaît sa première sélection avec les Aigles en 1974 où il forme une belle paire avec Sadia CISSÉ. Il raccroche les crampons en 82 pour intégrer Shell comme cadre. Auparavant, il avait reçu, en 1980, la Coupe du Mali (en capitaine) des mains de GMT flanqué de AOK.

Pelé nous quitte à l'âge de 68 ans. Son enterrement a eu lieu le samedi 9 mai à Dougoulakoro, un village auquel il était très attaché.

C'est le lundi 11 qu'un autre natif de la Commune III du District de Bamako, le journaliste sportif Ousmane KONÉ dit Puissant (pour ceux qui m'aiment, aimait il répéter), a été porté en terre au cimetière de Hamdallaye. Ses obsèques ont eu lieu à Ntomoikorobougou, le quartier de sa naissance chez son père le grand Fodé Seydou.

Notre confrère présentait une émission sportive sur les ondes de la FR3 trois fois par semaine. Il était le patron absolu du sport sur cette radio de la Commune III. Et avec les départs de Diossé TRAORÉ et Vieux Blé, il hérita de l'émission politique phare de revue de presse et de débats. À ce niveau aussi, il a su s'imposer et pu inviter beaucoup de personnalités sur son plateau.

Notre confrère avait son caractère, il n'avait pas sa langue dans sa poche et il avait de la gouaille. Quand il aime, c'est au bout et quand il n'aime, c'est sans diplomatie. Mais, de la méchanceté, pas une goutte dans le cœur. L'homme était poursuivi par une maladie qui allait et revenait. On sait maintenant c'était pour quoi.

Membre fondateur de l'Association des journalistes sportifs, Puissant va laisser un grand vide dans cette association, à la Radio Fr3 et dans le milieu sportif malien. Dans sa famille hier, ça pleurait beaucoup. C'est son fils qui lui a administré sa toilette mortuaire.

■ Amadou TALL



FIFA : L'IFAB dit oui aux cinq changements par match (Officiel)

L'International Football Association Board, l'instance chargée des règles du jeu, a autorisé par un communiqué un bouleversement majeur dans l'organisation des matches.

En réponse à la crise du coronavirus, l'IFAB a accepté que chaque équipe puisse procéder à

cinq changements par rencontre, une proposition qui avait été mise sur la table par la FIFA pour permettre aux joueurs d'être davantage protégés pendant cette période difficile.

Cette nouvelle règle temporaire, appliquée avec effet immédiat, court jusqu'au 31 décembre 2020 et pourra être utilisée dès la reprise

de la Bundesliga, programmée le 16 mai. L'IFAB et la FIFA décideront ultérieurement si le procédé sera prolongé sur le long terme, notamment pour les compétitions amenées à se terminer en 2021.

L'IFAB précise que chaque formation n'aura que trois occasions d'effectuer des changements dans son onze, notamment à la mi-temps, dans le but de réduire au maximum les pertes de temps. Par ailleurs, en cas de prolongation dans les matches de Coupes nationales et en Coupe d'Europe, un changement supplémentaire sera autorisé.

■ **Camille Fischbach**



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous ne vous ferez pas des amis dans votre secteur d'activité, mais vous n'aurez cure. Ce qui vous importera sera de démontrer vos compétences et de coiffer au poteau vos concurrents. Vous resterez aimable, mais personne ne sera dupe de vos ambitions.

À juste titre, vous ressentirez une certaine méfiance devant cette proposition financière qui semblera au premier abord très alléchante. Mercure en Gémeaux vous apportera son expertise pour dénouer cet imbroglio et vous sortir haut la main de ce guépier.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Devant un ras-le-bol professionnel grandissant, vous penserez de plus en plus à vous mettre en maladie pour éviter de tomber dans la déprime... En effet, ami Taureau, vous aurez la certitude de vous approcher de plus en plus du fameux burn-out !

Ami Taureau, durant la présence astrale du carré Vénus-Neptune, vous allez entretenir un rapport complexe vis-à-vis de l'argent... Vous ferez croire à vos interlocuteurs que vous disposez d'un petit pécule, alors, qu'en réalité, vos poches sont vides.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes terriblement motivé ! Toutefois, on vous fait des réflexions. La dispersion est la cause de remarques. Concentrez-vous sur des tâches. Elles vous aident à vous former. Une nouvelle méthode de travail arrive. Une équipe la présente dans une réunion.

Les frais continuent et ils sont importants ! L'achat d'une voiture continue de vous hanter ! Cela vous emballe ! Il n'y a aucune économie pour le moment. La journée est passée à rêver à des achats. Vous craquez sur des produits qui restent onéreux !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous avez l'esprit d'entreprise, avec votre imagination qui semble être décuplée, et votre générosité naturelle amplifiée elle aussi ! Vous parvenez à embarquer tous vos collaborateurs dans vos idées brillantes, qui se bousculent dans votre tête.

Grâce à votre grande créativité, vos idées pourraient s'avérer lucratives, pour le plus grand plaisir de tous, bien évidemment ! Mais attention toutefois aux excès, qui pourraient être importants. Freinez cet enthousiasme, qui est un peu débordant.



Lion (22 juillet - 23 août)

Cela ne sera ni la mauvaise volonté ni l'agressivité de vos collègues qui vous freineront dans votre activité. Vous resterez très professionnel, faisant en sorte de ne pas mêler émotions et boulot, ce qui contribuera à la qualité de vos prestations.

Délié les cordons de votre bourse, vous y serez tenté avec l'entrée de Mercure en Gémeaux. Mais un sursaut de la peur de manquer le lendemain vous freinera dans vos velléités d'achats. Vous applaudirez des deux mains en vous félicitant de votre retenue



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ami Vierge, aujourd'hui, votre vie professionnelle produira sur vous deux effets : le profit et la fierté ! Vous aurez les coudees franches pour mener à bien vos tâches. Sur ces deux points, vous afficherez une insolente réussite. Elle est méritée...

Économiser votre argent ne suffira pas ! Vous aurez la volonté et l'ambition de le capitaliser. Une activité inédite s'ajoutera à votre travail actuel. Côté sous, cela augmentera vos revenus au moins d'un tiers. Toujours bon à prendre, n'est-ce pas ?



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Les collaborations sont nombreuses. Un collègue peut remplacer un autre. Une désorganisation au sein de votre service sème la pagaille. La productivité peut baisser. La pression venant de la hiérarchie ne fléchit pas ! Vos chefs sont derrière vous !

Mercure en Gémeaux affole votre train de vie ! Vous dépensez à tout-va ! Les gadgets de la voiture et la décoration sont vos péchés mignons. Il faut tâcher de freiner ! Gardez de l'argent pour la fin du mois. Votre budget peut dépasser ce qui était prévu !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Avec l'aisance de dialogue que vous avez, les facilités dans votre travail s'en voient décuplées. Votre imagination parvient à trouver des brillantes idées, toutes plus réalisables les unes que les autres. Vous faites l'admiration de tous.

Vous pourriez avoir quelques élans trop importants de générosité. Votre enthousiasme est tel que vous avez un peu de mal à le canaliser ! Ne laissez pas cette exaltation prendre le pas sur la raison, de la prudence est tout de même souhaitable.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mercure facilitera la communication, la fluidité dans vos démarches et la simplicité de votre organisation. Vous disposerez d'armes solides pour conforter votre position et défendre vos projets. Vos initiatives commenceront à donner de bons résultats.

Vous serez doublement favorisé avec Jupiter et Pluton qui graviteront dans votre secteur II. Le premier veillera sur votre équilibre budgétaire avec une rentrée d'argent. Le second vous fera profiter de son expertise en orientant vos placements.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La magie jupitérienne conjuguée à l'énergie plutonienne vous permettra de jouer les vedettes dans votre service. Ami Capricorne, d'heureuses circonstances favoriseront une collaboration engageante aujourd'hui, fructueuse demain... Signez sans hésiter !

Ami Capricorne, votre réussite financière seront également soumis à la réussite de certains concours, examens ou à une possible formation. Commercialement, la clientèle sera de plus en plus nombreuse, les ventes augmenteront et vos pourcentages grimperont.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les activités sont harassantes. Vous travaillez d'arrache-pied pour finir une activité. Elle peut être liée à un contrat important. Votre entreprise connaît des changements. Vous pourriez changer de service plus vite que prévu. Des pourparlers sont en cours.

Face aux charges, vous êtes agacé. Il est difficile de lâcher prise. Vous pensez beaucoup à vos revenus. Des petites réparations sont probables dans votre maison. Vous n'êtes pas tellement inquiet pour votre trésorerie. Des dépenses peuvent être différées.



Poisson (19 février - 21 mars)

Imagination, créativité et capacités intellectuelles sont renforcées, décuplées, vous êtes au top niveau de la forme, dans votre travail ! Tous vos collègues s'accordent à reconnaître vos grandes aptitudes, mais vous savez garder votre humilité !

Toujours en verve de projets divers, certainement lucratifs, la réalisation est proche, ou est en passe de l'être, et apporte avec elle des bonnes nouvelles qui vous mettent en joie. Tout se passe comme prévu, aucune mauvaise surprise, c'est le principal !

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie